



Enseignement Fondamental

Statistiques Globales et
Analyse des Résultats Scolaires

Année scolaire
2018/2019



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Enseignement Fondamental

Statistiques Globales et
Analyse des Résultats Scolaires

Sommaire

Introduction	5
Aperçu	9
A1. Population concernée	10
A2. Répartition par âge	12
A3. Répartition selon le contexte migratoire et langagier des élèves	13
A3.1. Les différentes nationalités	13
A3.2. Pays de naissance	15
A3.3. Première langue parlée	16
A4. Élèves primo-arrivants	18
A4.1. Pays de naissance	18
A4.2. Répartition par cycle et par âge	19
A5. Répartition par commune	20
A5.1. Pourcentage d'élèves de nationalité étrangère par commune	21
1. Le cycle 1 de l'Enseignement fondamental	25
1.1. Cycle 1 – précoce	26
1.1.1. Répartition par nationalité et par sexe	26
1.1.2. Répartition par nationalité et par âge	27
1.1.3. Répartition par langue parlée	28
1.1.4. Modes et nombre de fréquentations hebdomadaires	29
1.1.5. Rétrospective	29
1.2. Cycle 1 – préscolaire	31
1.2.1. Répartition par nationalité et par sexe	31
1.2.2. Répartition par nationalité et par âge	31
1.2.3. Répartition par langue parlée	32
1.2.4. Rétrospective	33
2. Les cycles 2 à 4 de l'Enseignement fondamental	35
2.1. Répartition par nationalité et par sexe	37
2.2. Répartition par nationalité et par âge	37
2.3. Répartition par langue parlée	38
2.4. Rétrospective	39

3. Évaluation certificative et bilans scolaires	41
3.1. L'évaluation certificative au cycle 1	42
3.1.1. Allongement de cycle	42
3.1.2. Admissions anticipées au cycle 2	43
3.2. L'évaluation certificative aux cycles 2 à 4	44
3.3. Bilans scolaires	44
3.3.1. Répartition des socles en fonction des matières et par cycle	45
3.3.2. Variation du niveau d'allemand, français et mathématiques en fonction des cycles	48
3.3.3. Analyse des différentes compétences requises en allemand, français et mathématiques	49
3.3.4. Comparaison par sexe	52
3.4. Décisions de promotion à la fin de l'année scolaire	55
3.5. Retard scolaire	55
3.5.1. Retard scolaire par cycle	55
3.5.2. Retard scolaire par cycle et par sexe	56
3.5.3. Retard scolaire par cycle et par nationalité	56
3.5.4. Rétrospective	58
3.6. Synthèse des orientations de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire	59
3.6.1. Procédure d'orientation à la fin du cycle 4.2 – rétrospective	61
4. Personnel enseignant	63
4.1. Personnel enseignant suivant leur fonction	64
4.2. Répartition par sexe	64
4.3. Répartition par groupe d'âge	65
5. Écoles privées et internationales	67
5.1. Répartition des élèves par école et par ordre d'enseignement	68
5.2. Répartition des élèves luxembourgeois et étrangers par école et par ordre d'enseignement	69
Annexes	71
1. Répartition des élèves par commune et par cycle	72





Introduction

105-1014) The prayer reads with the same language as the prayer in the Bible. This is the meaning of prayer—the prayer in the Bible. Prayer, then, is the communion-seeking, the kingdom-seeking, the prayer.

Prayer, then, is the actual prayer of the Bible, the prayer in the Bible, the prayer in the Bible, the prayer in the Bible. This is the meaning of prayer—the prayer in the Bible. Prayer, then, is the communion-seeking, the kingdom-seeking, the prayer.

Prayer, then, is the actual prayer of the Bible, the prayer in the Bible, the prayer in the Bible, the prayer in the Bible. This is the meaning of prayer—the prayer in the Bible. Prayer, then, is the communion-seeking, the kingdom-seeking, the prayer.

Prayer, then, is the actual prayer of the Bible, the prayer in the Bible, the prayer in the Bible, the prayer in the Bible. This is the meaning of prayer—the prayer in the Bible. Prayer, then, is the communion-seeking, the kingdom-seeking, the prayer.

Cette brochure rassemble et analyse les données démographiques ainsi que les performances des élèves inscrits dans l'enseignement fondamental au Luxembourg. Les chiffres concernant les cycles 1 à 4 de l'enseignement fondamental de l'enseignement public sont établis en fin d'année scolaire. Les chiffres concernant les écoles privées et internationales sont ceux de début d'année. Toutes les statistiques qui suivent se basent sur les données des élèves et du personnel enseignant de l'enseignement public et de l'enseignement privé qui suit les programmes

officiels de l'Éducation nationale. Les données concernant les écoles privées et internationales se trouvent en annexe du document.

L'enseignement fondamental accueille les enfants de 3 à 11 ans et comprend 9 années de scolarisation réparties sur 4 cycles d'apprentissage. La première année du premier cycle, l'éducation précoce, est facultative. La scolarité obligatoire commence dès l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre de l'année en question.

Organisation de l'enseignement fondamental

L'enseignement fondamental est organisé en quatre cycles d'apprentissage.

Le cycle 1, qui correspond à l'éducation préscolaire, s'étend sur trois années et s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans. La première année (éducation précoce) est facultative, les deux autres années, qui concernent les enfants de 4 et 5 ans, sont obligatoires.

Les cycles 2 à 4 correspondent à l'enseignement primaire.

- le cycle 2 concerne les enfants de 6 et 7 ans ;
- le cycle 3 concerne les enfants de 8 et 9 ans ;
- le cycle 4 concerne les enfants de 10 et 11 ans ;

Chaque cycle a en principe une durée de deux ans. À la fin de chaque cycle, l'élève doit avoir acquis les socles de compétences, c'est-à-dire les objectifs d'apprentissage, pour pouvoir continuer son parcours au cycle suivant. Dans des cas exceptionnels, l'élève peut passer un cycle en un an ou avoir besoin de 3 ans pour atteindre les socles définis.

Cette organisation permet davantage de souplesse dans la gestion des apprentissages. La gestion pratique de l'organisation du cycle appartient aux écoles.

Chaque classe est prise en charge par un titulaire de classe. Les enseignants travaillent en équipes pédagogiques, mais chaque titulaire garde sa responsabilité à l'égard des élèves de sa classe.

L'enseignement fondamental propose, au niveau de chaque ordre d'enseignement, des mesures et des classes spécifiques destinées à l'accueil et à la scolarisation des enfants étrangers.

Soumis à l'obligation scolaire, les enfants affectés d'un handicap ou à besoins éducatifs spécifiques sont soit intégrés dans l'enseignement régulier, soit pris en charge par un centre de compétences pour élèves à besoins éducatifs spécifiques.

Inscription

L'enseignement fondamental public accueille les enfants de 3 à 11 ans. La commune inscrit d'office l'enfant à l'école qui correspond à son lieu de résidence.

Les parents désirant inscrire leur enfant dans l'école d'une autre commune adressent leur demande au bourgmestre de cette commune avant le 15 mai de l'année précédant la rentrée scolaire. Ils doivent présenter des motifs valables tels que :

- la garde de l'enfant par un membre de la famille (jusqu'au 3^e degré inclus, à savoir les grands-parents et les oncles et tantes);
- la garde de l'enfant par une tierce personne exerçant une activité d'assistance parentale agréée par l'État;
- la garde de l'enfant par un organisme actif dans le domaine socio-éducatif et agréé par l'État;

- la situation du lieu de travail d'un des deux parents (cette condition n'est pas prise en compte par certaines communes et notamment la Ville de Luxembourg)

Les parents peuvent également choisir d'inscrire leur enfant dans une école privée, européenne ou à l'étranger. Dans des cas exceptionnels, l'enseignement peut se faire à domicile.

Les enfants âgés de trois ans avant le 1^{er} septembre peuvent, si les parents le souhaitent, fréquenter une classe de l'éducation précoce.

Selon leur âge d'arrivée au Grand-Duché, les enfants étrangers sont intégrés dans le cycle 1, où ils apprennent le luxembourgeois, ou dans les classes des cycles 2 à 4, où ils apprennent le luxembourgeois, l'allemand et le français.

Acteurs de l'enseignement fondamental

Chaque école possède des ressources humaines qui lui sont propres et en partage d'autres avec l'ensemble des écoles de sa région.

Chaque classe est prise en charge par un titulaire de classe. Les enseignants et les éducateurs des classes d'un même cycle au sein d'une école forment l'équipe pédagogique du cycle. Les réunions de l'équipe sont gérées par le coordinateur de cycle.

Chaque école a un comité d'école, élu par et parmi les membres de son personnel. Son président, élu pour 5 ans, veille au bon fonctionnement de l'école et assure les relations avec la commune et les parents des élèves.

Le partenariat avec les parents est régulier. Ils sont tenus de répondre aux convocations, notamment lors des bilans d'évaluation trimestriels. Tous les deux ans, les parents élisent au moins deux représentants. Le Comité d'école et les représentants des parents se réunissent au moins trois fois par an pour discuter de l'organisation scolaire.

Dans chaque arrondissement une équipe multiprofessionnelle rassemble des psychologues, psychomotriciens et éducateurs gradués pour les enfants à besoins spécifiques (handicap, retard, ...).

Au moins une Commission d'inclusion scolaire (CIS) fonctionne dans chaque arrondissement. Elle assure le suivi des élèves présentant des difficultés particulières. Chaque CIS comprend l'inspecteur d'arrondissement, un instituteur, 3 membres de l'équipe multiprofessionnelle et, éventuellement, un médecin et un assistant social.

Enfin, la Commission scolaire communale veille à la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire, met en place des mesures d'accueil périscolaire et donne son avis sur le budget des écoles. Elle se compose notamment du bourgmestre, de représentants du conseil communal, de représentants du personnel des écoles et des parents.





Aperçu

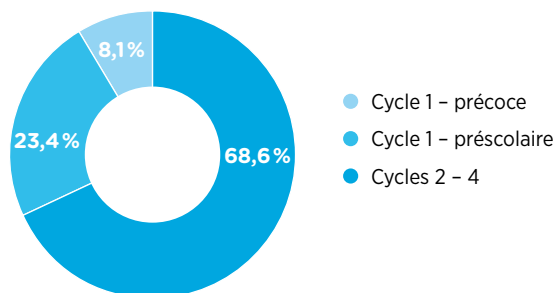
A1. Population concernée

En 2018/2019, **56.943** élèves poursuivaient leur éducation fondamentale.

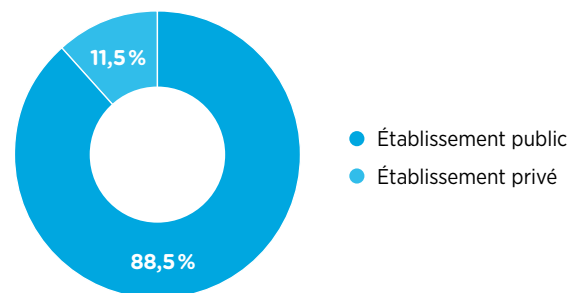
Nombre d'élèves dans les différents cycles suivant leur inscription dans un établissement public ou privé

Cycle	Établissement public	Établissement privé suivant les programmes officiels	Autres écoles privées et internationales	Total
Cycle 1 - précoce	4.342	0	251	4.593
Cycle 1 - préscolaire	11.726	0	1.578	13.304
Cycles 2 à 4	34.299	115	4.632	39.046
Total	50.367	115	6.461	56.943

A) Pourcentage d'élèves par cycle

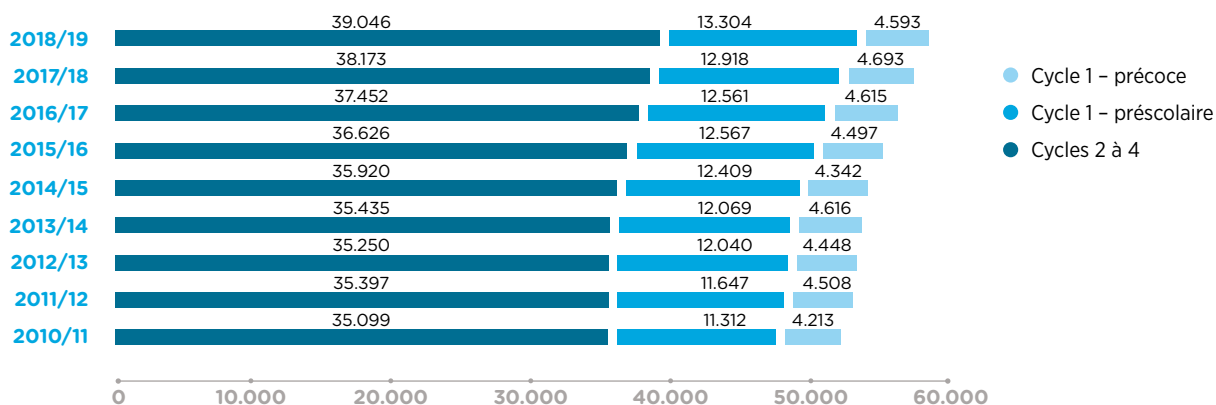


B) Pourcentage d'élèves inscrits dans un établissement public ou privé

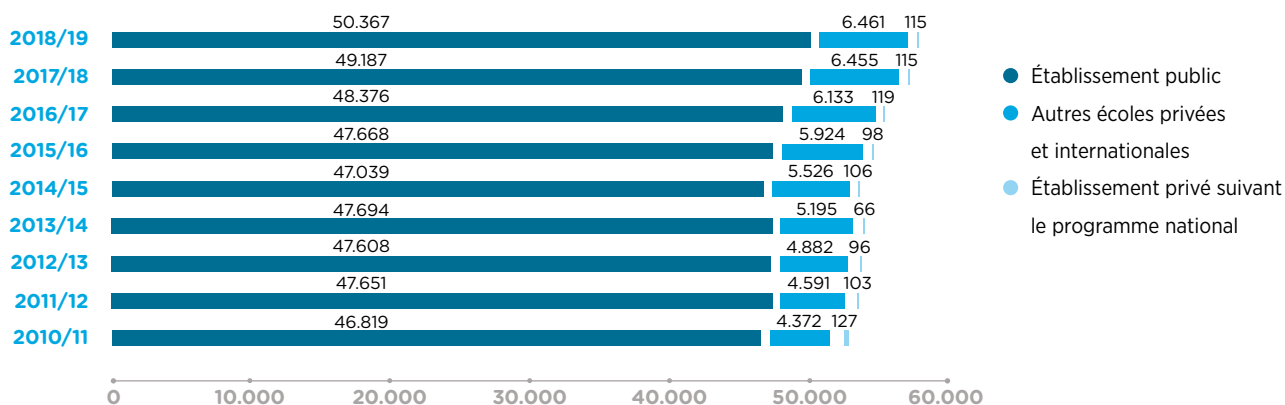


Rétrospective

Évolution du nombre d'élèves dans les différents cycles



Évolution du nombre d'élèves inscrits dans un établissement public ou privé



Les chiffres et les graphiques suivant se rapportent uniquement aux élèves des établissements publics et des établissements privés suivant le programme national.

A2. Répartition par âge

L'enseignement fondamental accueille les enfants à partir de l'âge de 3 ans dans l'éducation précoce (offre facultative) ou 4 ans dans l'éducation préscolaire (cycles 1.1 et 1.2) jusqu'à l'âge de 11 ans (cycle 4) (sauf retard scolaire).

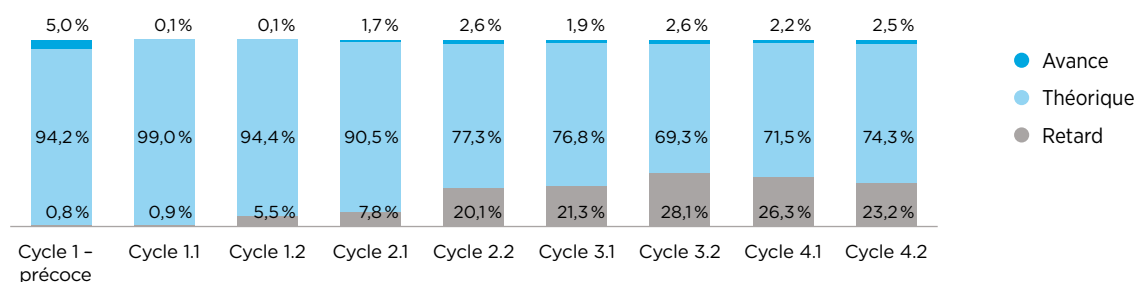
La notion « d'âge théorique » admet que l'âge des élèves scolarisés à l'éducation précoce est de 3 ans révolu le 1^{er} septembre de l'année d'inscription et de 4 ans pour les élèves en 1^{ère} année du cycle 1.1. Les déviations par rapport à l'âge théorique permettent de définir les avances et retards scolaires.

Nombre d'élèves en âge théorique, ayant une avance ou un retard scolaire en fonction du cycle

Âge au 1^{er} septembre 2018

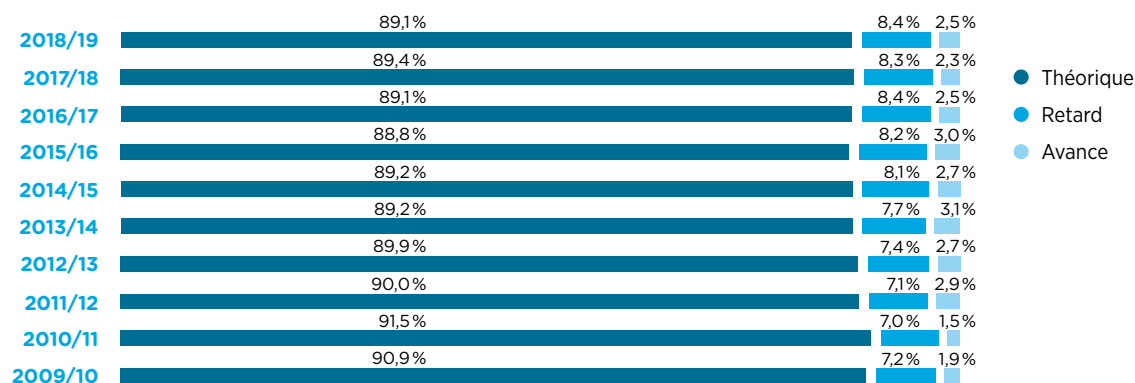
Classe	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	Total
Cycle 1 - précoce	217	4.089	36											4.342
Cycle 1.1		4	5.776	55						Retard				5.835
Cycle 1.2			7	5.559	309	16								5.891
Cycle 2.1			1	95	5.127	424	16	2						5.665
Cycle 2.2					171	5.072	1.195	115	5					6.558
Cycle 3.1						107	4.372	1.064	149	2				5.694
Cycle 3.2		Avance				1	160	4.304	1.463	277	6			6.211
Cycle 4.1							2	114	3.769	1.194	189	5		5.273
Cycle 4.2								1	127	3.723	1.058	101	3	5.013
Total	217	4.093	5.820	5.709	5.607	5.620	5.745	5.600	5.513	5.196	1.253	106	3	50.482

Pourcentage d'élèves en âge théorique, ayant une avance ou un retard scolaire en fonction du cycle



Rétrospective

Évolution du pourcentage d'élèves en âge théorique, ayant une avance ou un retard scolaire au fil des années



A3. Répartition selon le contexte migratoire et langagier des élèves

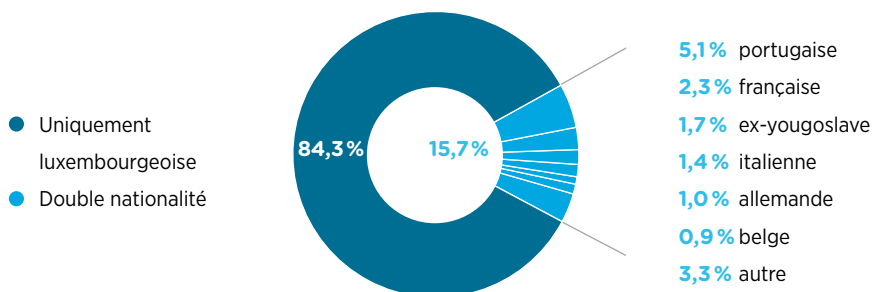
Le Luxembourg est un pays hétérogène en ce qui concerne la nationalité de ses habitants. En effet, le rapport du STATEC sur l'état de la population de 2018 note que 52,1% des habitants du pays sont de nationalité luxembourgeoise alors que 47,9% sont d'une autre nationalité. Ces chiffres se reflètent dans les nationalités des élèves de l'enseignement fondamental: 55,1% des élèves sont de nationalité luxembourgeoise et 44,9% relèvent de 129 autres nationalités.

A3.1. Les différentes nationalités

Nombre et pourcentage d'élèves dans les différents cycles en fonction de leur nationalité

Nationalité	Cycle			Total	%
	Cycle 1 - précoce	Cycle 1 - préscolaire	Cycle 2 à 4		
luxembourgeoise	2.439	6.524	18.837	27.800	55,1%
portugaise	614	2.001	7.395	10.010	19,8%
française	339	746	1.893	2.978	5,9%
ex-yougoslave	95	316	928	1.339	2,7%
belge	134	252	672	1.058	2,1%
italienne	104	257	645	1.006	2,0%
allemande	69	198	449	716	1,4%
autre	548	1.432	3.595	5.575	11,0%
Total	4.342	11.726	34.414	50.482	100,0%
Total élèves étrangers	1.903	5.202	15.577	22.682	
% élèves étrangers	43,8%	44,4%	45,3%	44,9%	
% élèves luxembourgeois	56,2%	55,6%	54,7%	55,1%	

Proportion des élèves de nationalité luxembourgeoise disposant d'une autre nationalité

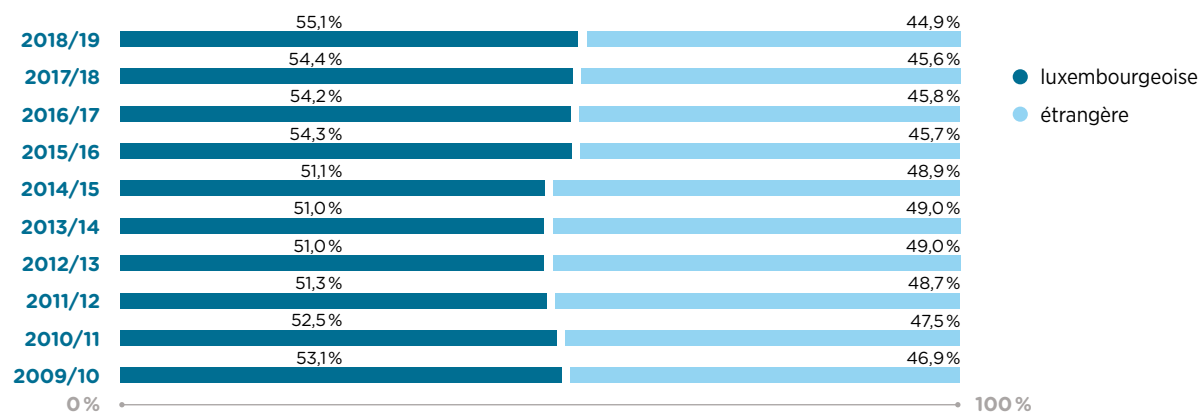


Rétrospective

Évolution du pourcentage d'élèves en fonction de leur nationalité

Nationalité	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
luxembourgeoise	53,1%	52,5%	51,3%	51,0%	51,0%	51,1%	54,3%	54,2%	54,4%	55,1%
portugaise	25,3%	25,5%	25,5%	25,9%	25,7%	25,0%	23,1%	22,3%	21,1%	19,8%
française	5,3%	5,3%	5,4%	5,1%	4,8%	5,3%	5,4%	5,7%	5,8%	5,9%
ex-yougoslave	4,2%	4,3%	4,6%	4,8%	5,1%	4,6%	3,7%	3,5%	3,1%	2,7%
belge	2,2%	2,3%	2,3%	2,3%	2,2%	2,2%	2,0%	2,0%	2,1%	2,1%
italienne	2,4%	2,2%	2,1%	2,0%	1,9%	2,0%	1,6%	1,7%	1,8%	2,0%
allemande	1,3%	1,5%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	1,4%	1,5%	1,4%	1,4%
autre	6,1%	6,4%	7,2%	7,3%	7,7%	8,2%	8,5%	9,2%	10,2%	11,0%
% élèves étrangers	46,9%	47,5%	48,7%	49,0%	49,0%	48,9%	45,7%	45,8%	45,6%	44,9%
% élèves luxembourgeois	53,1%	52,5%	51,3%	51,0%	51,0%	51,1%	54,3%	54,2%	54,4%	55,1%

Évolution du pourcentage d'élèves de nationalité luxembourgeoise et étrangère



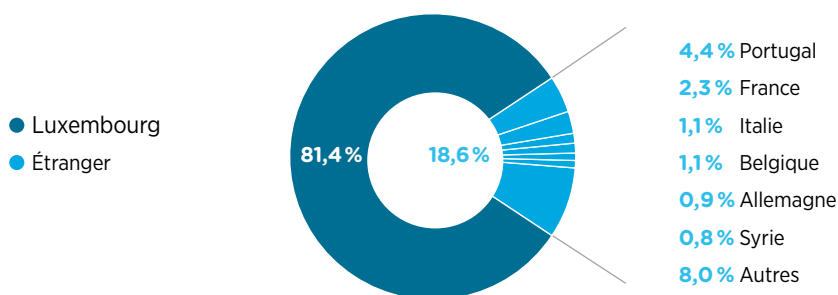
Le pourcentage d'élèves de nationalité luxembourgeoise baissait continuellement entre 2009 et 2013. Par contre depuis 2014 la tendance semble s'inverser avec un pourcentage d'élèves de nationalité luxembourgeoise de 4,1% plus élevé en 2018/2019 par rapport à 2013/2014.

A3.2. Pays de naissance

Nombre et pourcentage d'élèves nés au Luxembourg et à l'étranger en fonction de leur nationalité

Pays de naissance	Nationalité				Total	
	luxembourgeoise		étrangère			
Luxembourg	26.851	96,6 %	14.265	62,9 %	41.116	81,4 %
Étranger	949	3,4 %	8.417	37,1 %	9.366	18,6 %
Total	27.800		22.682		50.482	
%	55,1%		44,9%		100,0%	

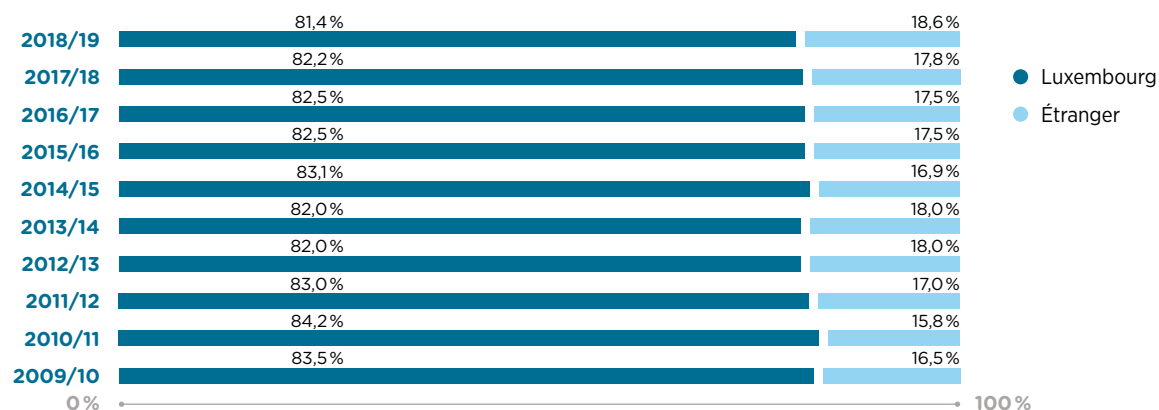
Pays de naissance les plus représentés dans l'enseignement fondamental



Les pays de naissance les plus représentés après le Luxembourg sont le Portugal (4,4%), la France (2,3%), l'Italie (1,1%), la Belgique (1,1%), l'Allemagne (0,9%) et la Syrie (0,8%).

Rétrospective

Évolution du pourcentage d'élèves nés au Luxembourg et à l'étranger



A3.3. Première langue parlée

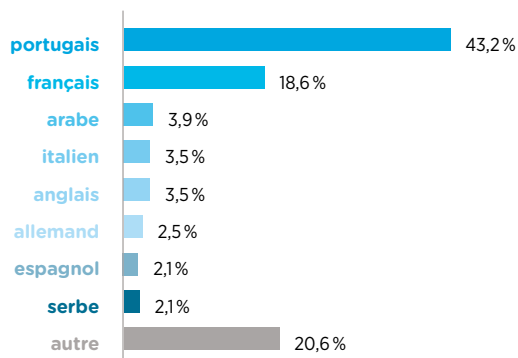
La première langue parlée est définie comme la langue la plus parlée dans la cellule familiale de l'élève.

Nombre et pourcentage d'élèves parlant comme première langue le luxembourgeois ou non en fonction de leur nationalité

Première langue parlée	Nationalité				Total	Total
	luxembourgeoise		étrangère			
luxembourgeois	17.171	61,8 %	175	0,8 %	17.346	34,4 %
autre	10.629	38,2 %	22.507	99,2 %	33.136	65,6 %
Total	27.800		22.682		50.482	

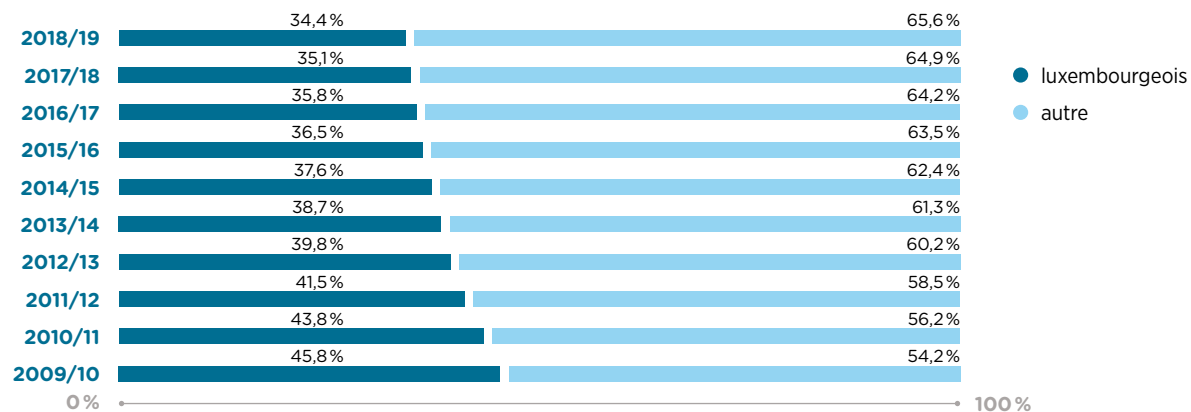
Le pourcentage d'élèves luxembourgeois dont la première langue parlée à la maison n'est pas le luxembourgeois s'élève à 38,2%. D'un autre côté, seulement 0,8% des élèves de nationalité étrangère utilisent le luxembourgeois comme première langue parlée à la maison.

Première langue parlée par les élèves de nationalité étrangère



Rétrospective

Évolution du pourcentage d'élèves ayant comme première langue parlée le luxembourgeois



Le pourcentage d'élèves ayant comme première langue parlée le luxembourgeois baisse d'année en année. On observe une baisse de 11,4 % depuis l'année scolaire 2009/2010.

A4. Élèves primo-arrivants

Les élèves primo-arrivants sont les élèves qui sont arrivés au Luxembourg au cours de l'année qui précède l'année scolaire considérée.

A4.1. Pays de naissance

1.618 élèves étaient primo-arrivants, soit 3,2% de la population totale des élèves.

Nombre et pourcentage d'élèves primo-arrivants en fonction de leur pays de naissance

Pays de naissance	Total	%
Portugal	217	13,4%
France	177	10,9%
Italie	107	6,6%
Erythrée	73	4,5%
Inde	65	4,0%
Allemagne	63	3,9%
Belgique	60	3,7%
Brésil	53	3,3%
Ex-Yougoslavie	53	3,3%
Irak	51	3,2%
Royaume-Uni	46	2,8%
Syrie	42	2,6%
autre/indéterminé	611	37,8%
Total	1.618	100,0%

A4.2. Répartition par cycle et par âge

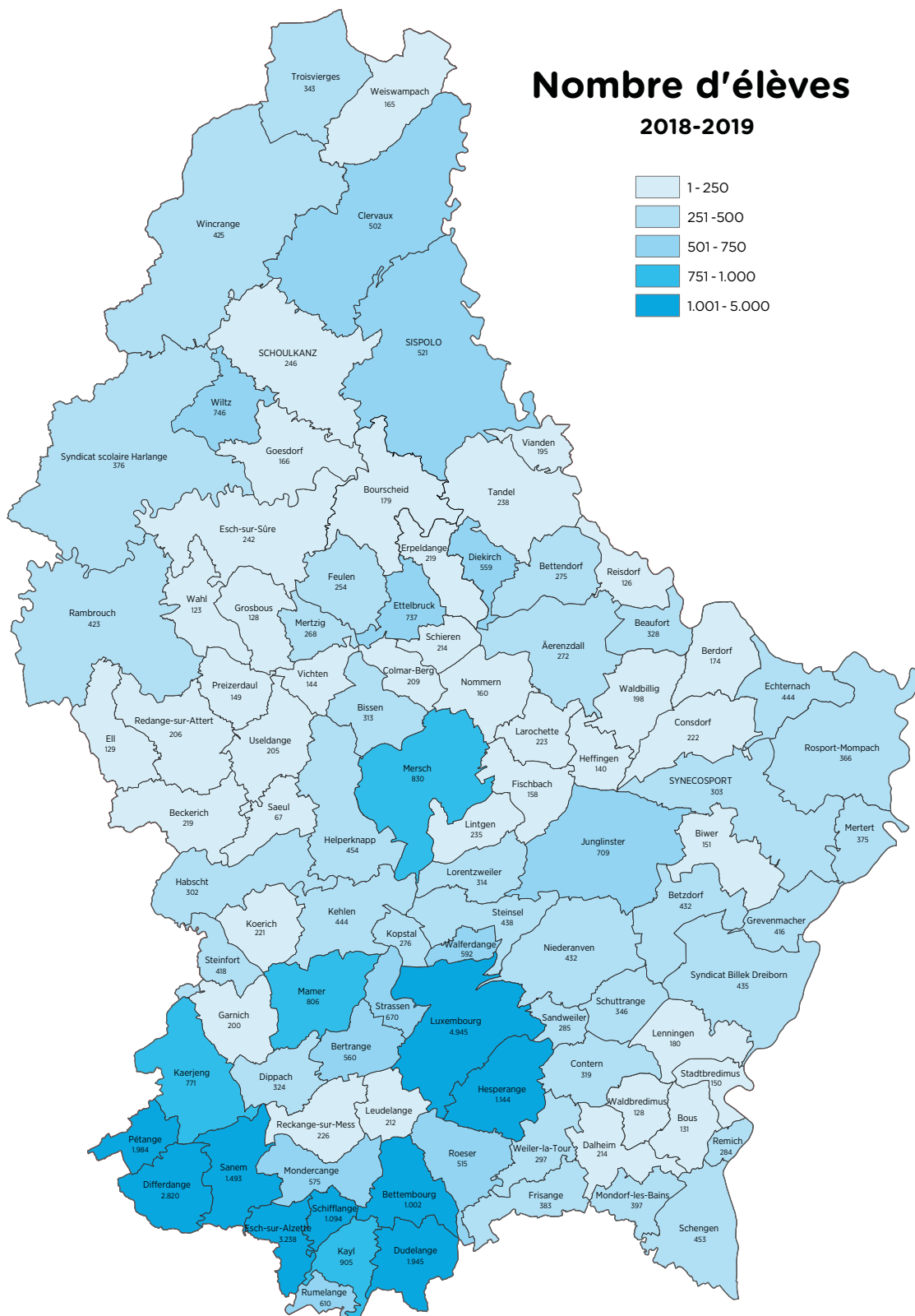
Nombre d'élèves dans les différents cycles en fonction de leur âge

Âge au 1^{er} septembre 2018

Cycle	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	>=12	Total
Cycle 1 - précoce	24	262										286
Cycle 1.1		1	193	7								201
Cycle 1.2				169	29							198
Cycle 2.1				14	162	81	4					261
Cycle 2.2					19	113	39	2				173
Cycle 3.1						7	120	67	3			197
Cycle 3.2							9	75	36	2		122
Cycle 4.1								8	73	22		103
Cycle 4.2									7	69	1	77
Total	24	263	193	190	210	201	172	152	119	93	1	1.618

La majorité des primo-arrivants rejoignent l'enseignement fondamental au cycle 1. La majorité fréquente une classe d'un cycle correspondant à leur âge.

A5. Répartition par commune



Le détail du nombre d'élèves par cycle ainsi que le nombre d'écoles par commune peut être retrouvé en annexe.

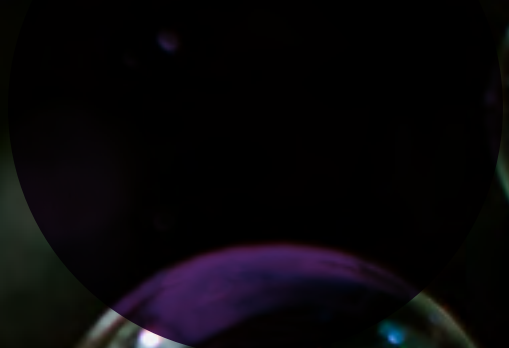
A5.1. Pourcentage d'élèves de nationalité étrangère par commune

Écoles fondamentales	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves étrangers	Élèves étrangers %
Écoles fondamentales communales par communes et syndicats			
Esch-sur-Alzette	3.238	2.007	62,0%
Differdange	2.820	1.710	60,6%
Strassen	670	400	59,7%
Wiltz	746	438	58,7%
Luxembourg	4.945	2.851	57,7%
Ettelbruck	737	421	57,1%
Larochette	233	126	56,5%
Vianden	195	110	56,4%
Pétange	1.984	1.117	56,3%
Hesperange	1.144	629	55,0%
Echternach	444	234	52,7%
Diekirch	559	291	52,1%
Remich	284	147	51,8%
Reisdorf	126	65	51,6%
Rumelange	610	310	50,8%
Kopstal	276	139	50,4%
Walferdange	592	296	50,0%
Schifflange	1.094	542	49,5%
Beaufort	328	162	49,4%
Lintgen	235	108	46,0%
Sandweiler	285	130	45,6%
Troisvierges	343	152	44,3%
Grevenmacher	416	184	44,2%
Bettendorf	275	121	44,0%
Schieren	214	94	43,9%
Bertrange	560	245	43,8%
Dudelange	1.945	848	43,6%
Kayl	905	387	42,8%
Mondorf-les-Bains	397	169	42,6%
Schuttrange	346	147	42,5%
Bettembourg	1.002	425	42,4%
Colmar-Berg	209	88	42,1%
Mamer	806	334	41,4%
Mersch	830	341	41,1%
Steinsel	438	177	40,4%
Tandel	238	94	39,5%
Syndicat Billek Dreiborn	435	169	38,9%
Clervaux	502	194	38,6%
Bissen	313	120	38,3%
Weiswampach	165	63	38,2%

Écoles fondamentales	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves étrangers	Élèves étrangers %
Écoles fondamentales communales par communes et syndicats			
Mertert	375	143	38,1%
Niederanven	432	164	38,0%
Aerenzdall	272	103	37,9%
Leudelange	212	78	36,8%
Sanem	1.493	549	36,8%
Betzdorf	432	157	36,3%
Junglinster	709	250	35,3 %
Waldbredimus	128	43	33,6%
Contern	319	107	33,5%
Bourscheid	179	60	33,5%
Redange-sur-Attert	206	69	33,5%
Habscht	302	101	33,4%
Kaerjeng	771	256	33,2%
Lorentzweiler	314	104	33,1%
Roeser	515	170	33,0%
Consdorf	222	73	32,9%
Steinfort	418	137	32,8%
Rambrouch	423	135	31,9%
Lenningen	180	56	31,1%
Kehlen	444	137	30,9%
Koerich	221	66	29,9%
Bous	131	39	29,8%
Dippach	324	96	29,6%
Schengen	453	134	29,6%
Preizerdaul	149	44	29,5%
Feulen	254	74	29,1%
Frisange	383	109	28,5%
Dalheim	214	60	28,0%
Ell	129	36	27,9%
Biwer	151	42	27,8%
Esch-sur-Sûre	242	67	27,7%
Berdorf	174	48	27,6%
Helperknapp	454	125	27,5%
Syndicat scolaire Harlange	376	103	27,4%
Rosport-Mompach	366	100	27,3%
Mertzig	268	73	27,2%
Mondercange	575	156	27,1%
Goesdorf	166	45	27,1%
SYNECOSPORT	303	82	27,1%
Vichten	144	38	26,4%
Beckerich	219	57	26,0%
Wincrange	425	110	25,9%
Saeul	67	17	25,4%

Écoles fondamentales	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves étrangers	Élèves étrangers%
Écoles fondamentales communales par communes et syndicats			
Stadbredimus	150	38	25,3%
SISPOLO	521	131	25,1%
Heffingen	140	35	25,0%
SCHOULKAUZ	246	60	24,4%
Grosbous	128	31	24,2%
Erpeldange-sur-Sûre	219	53	24,2%
Fischbach	158	38	24,1%
Weiler-la-Tour	297	69	23,2%
Nommern	160	35	21,9%
Waldbillig	198	40	20,2%
Useldange	205	35	17,1%
Garnich	200	34	17,0%
Wahl	123	17	13,8%
Reckange-sur-Mess	226	31	13,7%
Total: écoles fondamentales communales	49.379	21.845	44,2%
Autres écoles fondamentales			
Classes d'accueil étatique	87	87	100,0%
Eis Schoul	133	63	47,4%
International School Michel Lucius	329	289	87,8%
École internationale de Junglinster	81	64	79,0%
École internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette	325	255	78,5%
École internationale de Mondorf-les-Bains	33	22	66,7%
École privée Notre Dame	115	57	49,6%
Total: autres écoles fondamentales	1.103	837	75,9%
Total: écoles fondamentales	50.482	22.682	44,9%





1.
Le cycle 1 de
l'Enseignement
fondamental



Le cycle 1 s'étend sur trois années et s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans. La première année (éducation précoce) est facultative pour les enfants âgés de 3 ans, l'inscription d'un enfant en 2^e année du cycle 1 est obligatoire si l'enfant a atteint l'âge de 4 ans au 1^{er} septembre.

L'apprentissage de l'enfant au cycle 1 est considéré avant tout comme une expérience sociale impliquant des interactions riches de sens. Des situations diversifiées permettent à l'enfant d'interagir avec ses pairs et les personnes de son entourage ainsi que de manipuler une multitude de matières et d'objets.

Les compétences à acquérir s'inscrivent dans les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

- la vie en commun et les valeurs ;
- le langage, les langues luxembourgeoise et française, l'éveil aux langues ;
- le raisonnement logique et mathématique ;
- la découverte du monde par tous les sens ;
- la psychomotricité, l'expression corporelle et la santé ;
- l'expression créatrice, l'éveil à l'esthétique et à la culture.

1.1. Cycle 1 – précoce

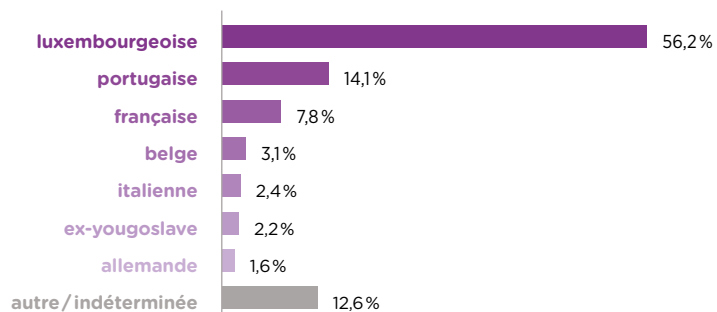
Les enfants âgés de trois ans avant le 1^{er} septembre peuvent, si les parents le souhaitent, fréquenter une classe de l'éducation précoce.

En 2018/2019, le nombre total d'élèves inscrits dans l'éducation précoce est de **4.342**.

1.1.1. Répartition par nationalité et par sexe

Nationalité	Filles	Garçons	Total	%
luxembourgeoise	1.194	1.245	2.439	56,2%
portugaise	291	323	614	14,1%
française	166	173	339	7,8%
belge	63	71	134	3,1%
italienne	55	49	104	2,4%
ex-yougoslave	39	56	95	2,2%
allemande	35	34	69	1,6%
autre/indéterminée	289	259	548	12,6%
Total	2.132	2.210	4.342	100,0%
%	49,1%	50,9%	100,0%	

Pourcentage d'élèves suivant leur nationalité



1.1.2. Répartition par nationalité et par âge

Âge des élèves au 1^{er} septembre 2018

Nationalité	2	3	4	Total
luxembourgeoise	122	2.295	22	2.439
portugaise	17	593	4	614
française	26	312	1	339
belge	13	120	1	134
italienne	5	98	1	104
ex-yougoslave	2	92	1	95
allemande	6	62	1	69
autre/indéterminée	26	517	5	548
Total	217	4.089	36	4.342
%	5,0%	94,2%	0,8%	100,0%

1.1.3. Répartition par langue parlée

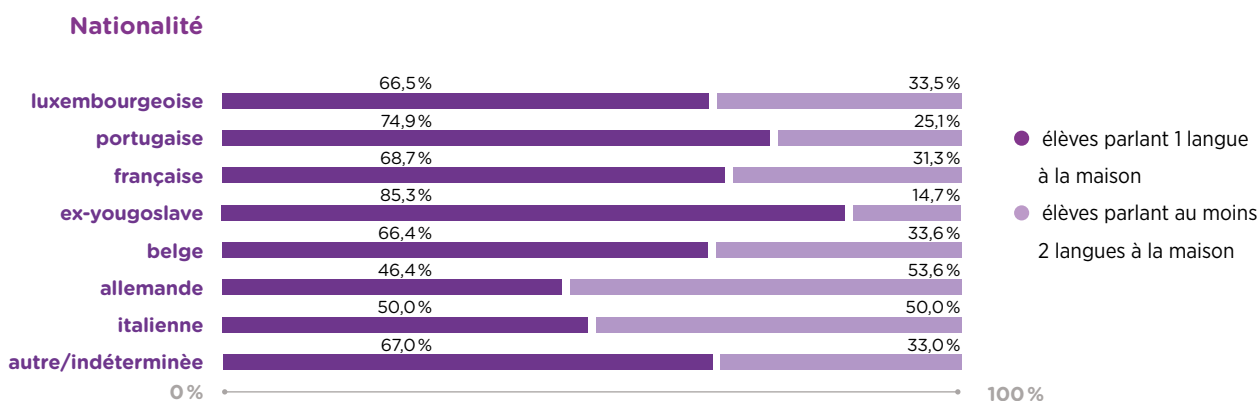
Première langue parlée

Nationalité	luxembourgeois		portugais		français		allemand		anglais		italien		ex-yougoslave		autre/indéterminé		Total
luxembourgeoise	1.515	62,1%	294	12,1%	279	11,4%	35	1,4%	23	0,9%	34	1,4%	131	5,4%	128	5,3%	2.439
portugaise	7	1,1%	574	93,5%	14	2,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	1	0,2%	17	2,7%	614
française	2	0,6%	5	1,4%	304	89,7%	0	0,0%	6	1,8%	2	0,6%	6	1,8%	14	4,1%	339
belge	0	0,0%	3	2,2%	112	83,6%	1	0,8%	3	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	15	11,2%	134
italienne	0	0,0%	3	2,9%	8	7,7%	0	0,0%	1	0,9%	84	80,8%	0	0,0%	8	7,7%	104
ex-yougoslave	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	0	0,0%	1	1,1%	0	0,0%	85	89,4%	8	8,4%	95
allemande	2	2,9%	3	4,4%	15	21,7%	35	50,7%	2	2,9%	0	0,0%	0	0,0%	12	17,4%	69
autre/indéterminée	4	0,7%	20	3,7%	46	8,4%	5	0,9%	67	12,2%	2	0,4%	5	0,9%	399	72,8%	548
Total	1.530	35,2%	902	20,8%	779	17,9%	76	1,8%	104	2,4%	122	2,8%	228	5,3%	601	13,8%	4.342

Bilinguisme

1 ^{ère} langue parlée	Élèves monolingues		Élèves bilingues/2 ^e langue parlée				Total élèves bilingues	Total	
			luxemb.	française	alle-mande	autre			
luxembourgeois	1.185	77,4%	0	112	68	165	347	22,7%	1.530
portugais	617	68,4%	118	142	3	22	285	31,6%	902
français	483	62,0%	108	0	14	174	300	38,5%	779
ex-yougoslave	168	73,7%	30	8	5	17	60	26,3%	228
italien	55	45,1%	16	30	1	20	67	54,9%	122
anglais	51	49,0%	8	21	3	21	53	51,0%	104
allemand	33	43,4%	20	12	0	11	43	56,6%	76
autre/indéterminé	351	58,4%	46	99	8	97	250	41,6%	601
Total	2.943	67,7%	346	424	102	527	1.405	32,3%	4.342

Pourcentage des élèves parlant une ou plusieurs langues à la maison par nationalité



1.1.4. Modes et nombre de fréquentations hebdomadaires

L'inscription des élèves au cycle 1 – précoce se fait par plages fixes de demi-journées. Cela en tenant compte d'occuper un minimum de 3 plages par semaine et au maximum 8 (cinq matins et trois après-midis) au cours d'une semaine.

Le tableau suivant montre les différentes combinaisons possibles pour fréquenter les groupes du cycle 1 – précoce le matin et l'après-midi. La combinaison la plus fréquentée comprend cinq matins et trois après-midis.

Présences après-midi	Présences matin												Total	
	1	2	3	4	5	jamais								
1	1	0,0%	13	0,3%	157	3,6%	49	1,1%	97	2,3%	0	0,0%	317	7,3%
2	0	0,0%	110	2,6%	127	2,9%	346	8,0%	56	1,3%	0	0,0%	639	14,8%
3	5	0,1%	27	0,6%	28	0,7%	22	0,5%	2.676	61,8%	1	0,0%	2.759	63,7%
jamais	0	0,0%	1	0,0%	23	0,5%	79	1,9%	508	11,8%	1	0,0%	612	14,2%
Total	6	0,1%	151	3,5%	335	7,7%	496	11,5%	3.337	77,2%	2	0,0%	4.327	100,0%

Pour 15 élèves, l'information n'a pas été renseignée.

1.1.5. Rétrospective

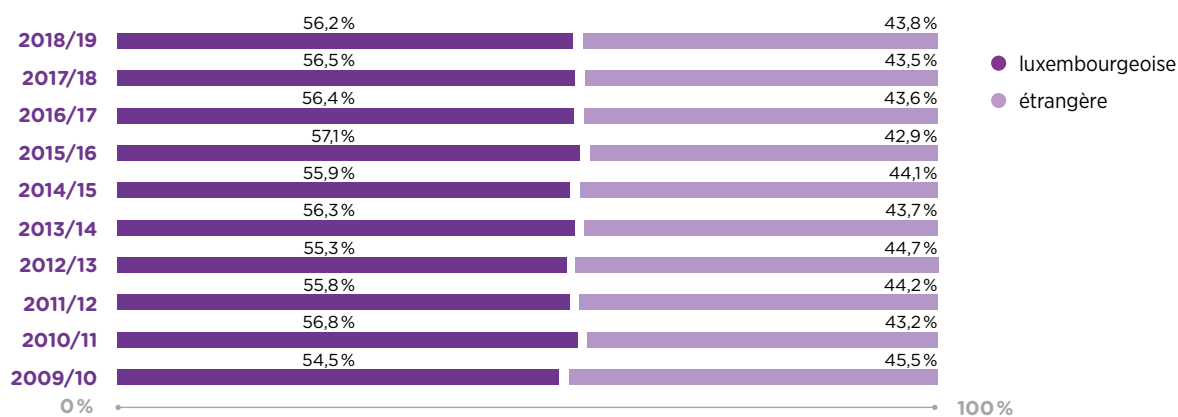
Évolution de l'effectif moyen par groupe

	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Élèves	4.105	3.961	4.258	4.141	4.283	4.045	4.183	4.380	4.411	4.342
Groupes	229	227	233	230	234	221	221	237	276	281
Moyenne élèves/groupe	17,9	17,4	18,3	18,0	18,3	18,3	18,9	18,5	16,0	15,5

Évolution du rapport entre élèves luxembourgeois et élèves étrangers

Nationalité	2009/10		2010/11		2011/12		2012/13		2013/14	
luxembourgeoise	2.237	54,5%	2.249	56,8%	2.377	55,8%	2.288	55,3%	2.413	56,3%
étrangère	1.868	45,5%	1.712	43,2%	1.881	44,2%	1.853	44,7%	1.870	43,7%
Total	4.105	100,0%	3.961	100,0%	4.258	100,0%	4.141	100,0%	4.283	100,0%

Nationalité	2014/15		2015/16		2016/17		2017/18		2018/19	
luxembourgeoise	2.263	55,9%	2.389	57,1%	2.471	56,4%	2.493	56,5%	2.439	56,2%
étrangère	1.782	44,1%	1.794	42,9%	1.909	43,6%	1.918	43,5%	1.903	43,8%
Total	4.045	100,0%	4.183	100,0%	4.380	100,0%	4.411	100,0%	4.342	100,0%



Élèves ne parlant aucune des 3 langues officielles du pays à la maison (1^{ère} et 2^e)

	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Élèves	1.503	1.448	1.531	1.578	1.460	1.458	1.436	1.500	1.501	1.419
%	36,6%	36,6%	36,0%	38,1%	34,1%	36,0%	34,3%	34,2%	34,0%	32,7%

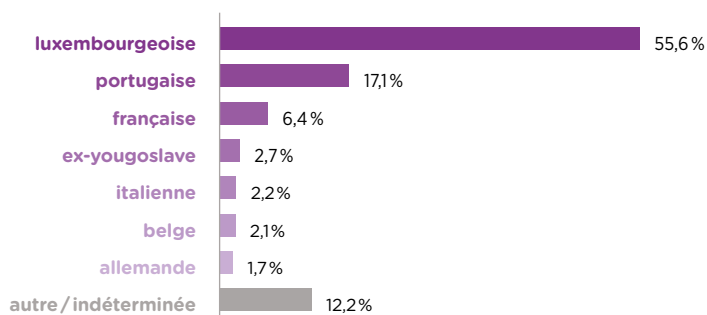
1.2. Cycle 1 – préscolaire

Le nombre d'élèves inscrits dans l'éducation préscolaire pour l'année 2018/2019 s'élève à **11.726**.

1.2.1. Répartition par nationalité et par sexe

Nationalité	Filles	Garçons		Total
luxembourgeoise	3.118	3.406	6.524	55,6%
portugaise	943	1.058	2.001	17,1%
française	380	366	746	6,4%
ex-yougoslave	163	153	316	2,7%
italienne	132	125	257	2,2%
belge	126	126	252	2,1%
allemande	110	88	198	1,7%
autre/indéterminée	682	750	1.432	12,2%
Total	5.654	6.072	11.726	100,0%
%	48,2%	51,8%	100,0%	

Pourcentage d'élèves selon leur nationalité



1.2.2. Répartition par nationalité et par âge

Nationalité	Âge des élèves au 1 ^{er} septembre 2018					Total
	3	4	5	6	>=7	
luxembourgeoise	1	3.259	3.150	108	6	6.524
portugaise	1	933	961	102	4	2.001
française		373	361	10	2	746
ex-yougoslave		144	161	11		316
italienne		135	113	9		257
belge		135	112	5		252
allemande		98	95	5		198
autre/indéterminée	2	706	661	59	4	1.432
Total	4	5.783	5.614	309	16	11.726
%	0,1%	49,3%	47,9%	2,6%	0,1%	

1.2.3. Répartition par langue parlée

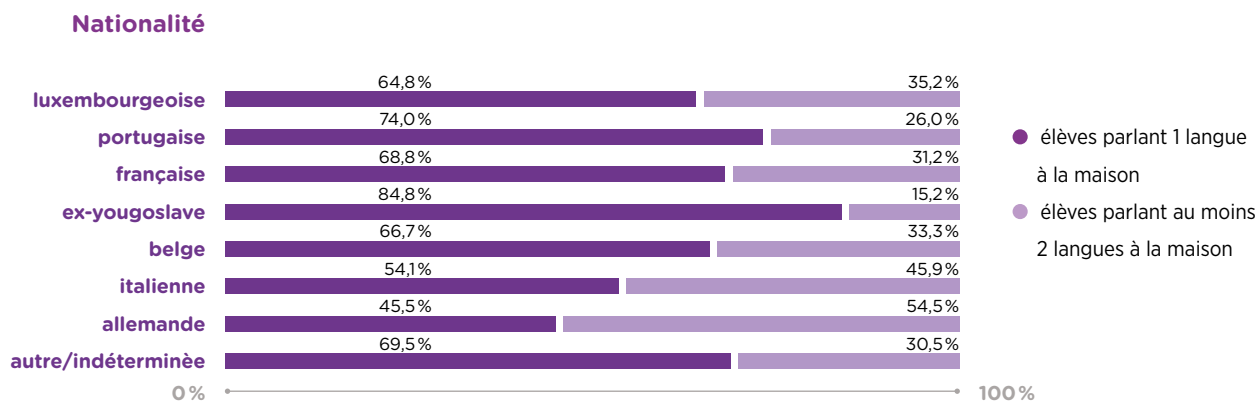
Première langue parlée

Nationalité	luxembourgeois		portugais		français		yougoslave ^{ex-}		italien		allemand		anglais		autre		Total
luxembourgeoise	4.000	61,3 %	825	12,6 %	773	11,9 %	331	5,1 %	78	1,2 %	100	1,5 %	73	1,1 %	344	5,3 %	6.524
portugaise	14	0,7 %	1.835	91,7 %	62	3,1 %	0	0,0 %	3	0,2 %	2	0,1 %	2	0,1 %	83	4,1 %	2.001
française	2	0,3 %	14	1,9 %	658	88,2 %	10	1,3 %	5	0,7 %	8	1,1 %	10	1,3 %	39	5,2 %	746
ex-yougoslave	1	0,3 %	0	0,0 %	1	0,3 %	286	90,5 %	0	0,0 %	1	0,3 %	1	0,3 %	26	8,3 %	316
italienne	3	1,2 %	4	1,6 %	29	11,3 %	2	0,8 %	181	70,4 %	0	0,0 %	5	1,9 %	33	12,8 %	257
belge	2	0,8 %	4	1,6 %	199	79,0 %	4	1,6 %	2	0,8 %	8	3,1 %	5	2,0 %	28	11,1 %	252
allemande	3	1,5 %	2	1,0 %	29	14,7 %	1	0,5 %	1	0,5 %	120	60,6 %	8	4,0 %	34	17,2 %	198
autre/indéterminée	12	0,8 %	84	5,9 %	104	7,3 %	12	0,8 %	12	0,8 %	19	1,3 %	164	11,5 %	1.025	71,6 %	1.432
Total	4.037	34,4 %	2.768	23,6 %	1.855	15,8 %	646	5,5 %	282	2,4 %	258	2,2 %	268	2,3 %	1.612	13,8 %	11.726

Bilinguisme

1 ^{ère} langue parlée	Élèves monolingues		Élèves bilingues/2 ^e langue parlée				Total élèves bilingues	Total	
			luxemb.	français	allemand	autre			
luxembourgeoise	3.085	26,3 %	0	297	161	494	952	8,1 %	4.037
portugaise	1.869	15,9 %	419	403	5	72	899	7,7 %	2.768
française	1.103	9,4 %	299	0	33	420	752	6,4 %	1.855
italienne	150	1,3 %	26	50	2	54	132	1,1 %	282
anglais	146	1,3 %	37	35	9	41	122	1,0 %	268
allemande	100	0,9 %	54	39	0	65	158	1,4 %	258
autre/indéterminée	1.448	12,3 %	246	265	30	269	810	6,9 %	2.258
Total	7.901	67,4 %	1.081	1.089	240	1.415	3.825	32,6 %	11.726

Pourcentage des élèves parlant une ou plusieurs langues à la maison par nationalité



1.2.4. Rétrospective

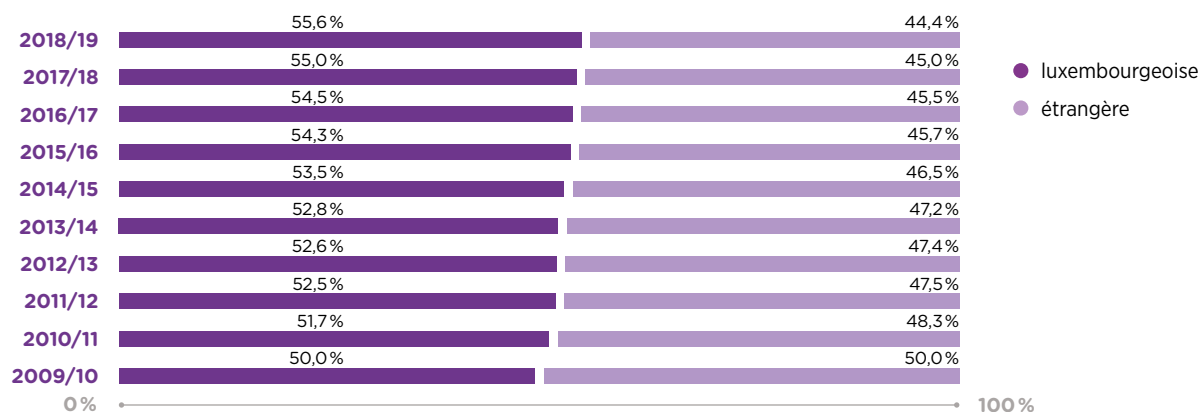
Évolution de l'effectif moyen par classe

	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Classes	646	651	656	677	689	711	676	672	694	760
Élèves	10.026	10.195	10.434	10.740	10.748	10.948	11.027	11.008	11.253	11.726
Moyenne élèves/classe	15,5	15,7	15,9	15,9	15,6	15,4	16,3	16,4	16,1	15,4

Évolution du rapport entre élèves luxembourgeois et élèves étrangers

Nationalité	2009/2010		2010/2011		2011/2012		2012/2013		2013/2014		2014/2015	
luxembourgeoise	5.018	50,0%	5.266	51,7%	5.483	52,5%	5.653	52,6%	5.673	52,8%	5.859	53,5%
étrangère	5.008	50,0%	4.929	48,3%	4.951	47,5%	5.087	47,4%	5.075	47,2%	5.089	46,5%
Total	10.026	100,0%	10.195	100,0%	10.434	100,0%	10.740	100,0%	10.748	100,0%	10.948	100,0%

Nationalité	2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019	
luxembourgeoise	5.987	54,3%	6.004	54,5%	6.186	55,0%	6.524	55,6%
étrangère	5.040	45,7%	5.004	45,5%	5.067	45,0%	5.202	44,4%
Total	11.027	100,0%	11.008	100,0%	11.253	100,0%	11.726	100,0%



Élèves ne parlant aucune des 3 langues officielles du pays à la maison (1^{ère} ou 2^{ème} langue)

	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Élèves	3.294	3.492	3.696	3.991	4.065	4.020	4.054	4.013	3.941	4.049
%	32,9%	34,3%	35,4%	37,2%	37,8%	36,7%	36,8%	36,5%	35,0%	34,5%





2.

Les cycles 2 à 4 de
l'Enseignement
fondamental

Le nombre des d'élèves inscrits dans les cycles 2 à 4 pour l'année 2018/2019 s'élève à **34.414**.

Les cycles 2 à 4 correspondent à l'ancien enseignement primaire :

- le cycle 2 concerne les enfants de 6 et 7 ans ;
- le cycle 3 concerne les enfants de 8 et 9 ans ;
- le cycle 4 concerne les enfants de 10 et 11 ans.

Chaque cycle a en principe une durée de deux ans. À la fin de chaque cycle, l'élève doit avoir acquis les socles de compétences, c'est-à-dire les objectifs d'apprentissage, pour pouvoir continuer son parcours au cycle suivant.

Dans des cas exceptionnels, l'élève peut passer un cycle en un an ou avoir besoin de 3 ans pour atteindre les socles définis. Cette organisation permet davantage de souplesse dans la gestion des apprentissages. La gestion pratique de l'organisation du cycle appartient aux écoles.

Le plan d'études définit pour chaque cycle les connaissances et compétences que l'élève devra avoir acquises pour avancer au cycle suivant. L'organisation en cycles permet de certifier chaque deuxième année si l'élève possède les compétences nécessaires à la poursuite de son parcours scolaire.

Chaque classe est prise en charge par un titulaire de classe. Les enseignants travaillent en équipes pédagogiques, mais chaque titulaire garde sa responsabilité à l'égard des élèves de sa classe.

Si un élève n'arrive pas à atteindre le socle de compétences en deux ans, l'équipe pédagogique met en place un programme adapté sur trois ans.

Les compétences à acquérir s'inscrivent dans les domaines de développement et d'apprentissage et sont définis à l'article 7 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental :

- l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ;
- les mathématiques ;
- l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles ;
- l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ;
- l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique,
- la vie en commun et les valeurs enseignées à travers le cours « vie et société ».

À la rentrée 2018/2019, les cours d'instruction religieuse et morale et d'éducation morale et sociale sont remplacés à l'école fondamentale par le cours « Vie et société » (Vieso).

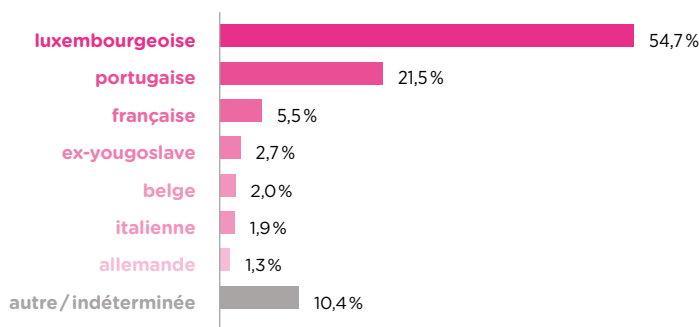
L'éducation aux médias est intégrée dans les différents domaines.

Des activités d'appui pendant et en dehors des heures de classe et l'aide aux devoirs à domicile peuvent soutenir les apprentissages.

2.1. Répartition par nationalité et par sexe

Nationalité	Filles	Garçons		Total
luxembourgeoise	9.229	9.608	18.837	54,7%
portugaise	3.610	3.785	7.395	21,5%
française	932	961	1.893	5,5%
ex-yougoslave	461	467	928	2,7%
belge	320	352	672	2,0%
italienne	324	321	645	1,9%
allemande	231	218	449	1,3%
autre/indéterminée	1.758	1.837	3.595	10,4%
Total	16.865	17.549	34.414	100,0%
%	49,0%	51,0%	100,0%	

Pourcentage d'élèves suivant leur nationalité



2.2. Répartition par nationalité et par âge

Âge des élèves au 1^{er} septembre 2018

Nationalité	<=5	6	7	8	9	10	11	12	>=13	Total
luxembourgeoise	44	3.008	3.040	3.209	3.077	3.044	2.874	515	26	18.837
portugaise	6	896	1.132	1.209	1.166	1.250	1.203	473	60	7.395
française	12	342	352	311	323	279	228	44	2	1.893
ex-yougoslave	0	144	160	118	149	137	159	54	7	928
belge	3	138	104	107	85	108	107	20	0	672
italienne	3	116	113	99	117	97	82	17	1	645
allemande	2	67	84	80	77	77	53	9	0	449
autre/indéterminée	26	587	619	612	606	521	490	121	13	3.595
Total	96	5.298	5.604	5.745	5.600	5.513	5.196	1.253	109	34.414
%	0,3%	15,4%	16,3%	16,7%	16,3%	16,0%	15,1%	3,6%	0,3%	100,0%

2.3. Répartition par langue parlée

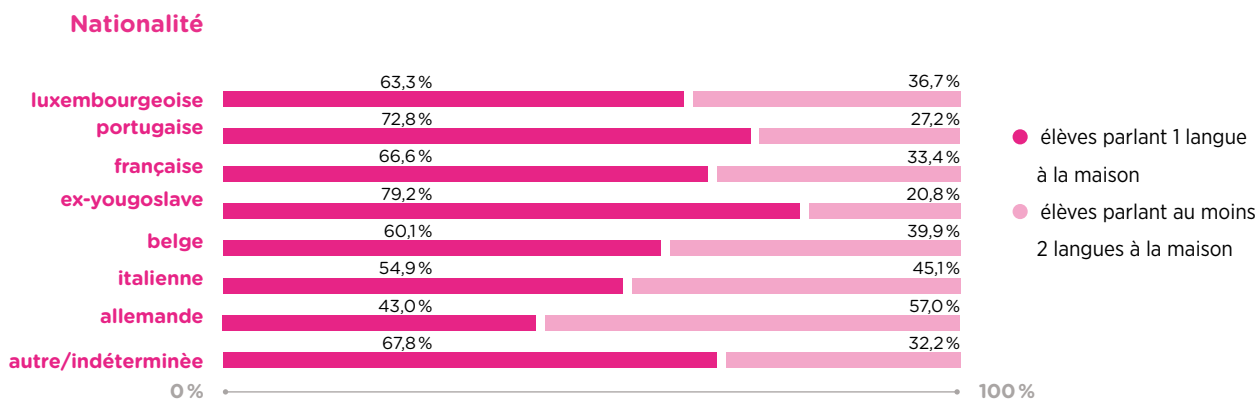
Première langue parlée

Nationalité	luxembourgeois		portugais		français		ex-yougoslave		italien		allemand		anglais		autre/indéterminé		Total
luxembourgeoise	11.656	61,9%	2.120	11,2%	2.139	11,4%	853	4,5%	292	1,6%	266	1,4%	209	1,1%	1.302	6,9%	18.837
portugaise	55	0,7%	6.960	94,1%	145	2,0%	4	0,1%	5	0,1%	3	0,0%	7	0,1%	216	2,9%	7.395
ex-yougoslave	5	0,6%	0	0,0%	3	0,3%	867	93,4%	0	0,0%	1	0,1%	2	0,2%	50	5,4%	928
française	8	0,4%	27	1,4%	1.681	88,8%	24	1,3%	17	0,9%	13	0,7%	30	1,6%	93	4,9%	1.893
italienne	8	1,2%	25	3,9%	50	7,7%	4	0,6%	457	70,9%	2	0,3%	21	3,3%	78	12,1%	645
belge	9	1,3%	8	1,2%	503	74,9%	7	1,0%	0	0,0%	14	2,1%	11	1,6%	120	17,9%	672
allemande	14	3,1%	7	1,6%	59	13,1%	5	1,1%	3	0,7%	309	68,8%	14	3,1%	38	8,5%	449
autre/indéterminée	24	0,7%	213	5,9%	206	5,7%	26	0,7%	26	0,7%	31	0,9%	422	11,8%	2.647	73,6%	3.595
Total	11.779	34,2%	9.360	27,2%	4.786	13,9%	1.790	5,2%	800	2,3%	639	1,9%	716	2,1%	4.544	13,2%	34.414

Bilinguisme

1 ^{ère} langue parlée	Élèves monolingues		Élèves bilingues/2 ^e langue parlée				Total élèves bilingues	Total	
	luxemb.	français	allemand	autre	luxemb.	français			allemand
luxembourgeois	8.949	76,0%	0	956	425	1.449	2.830	24,0%	11.779
portugais	6.245	66,7%	1.703	1.138	26	248	3.115	33,3%	9.360
français	2.610	54,5%	997	0	103	1.076	2.176	45,5%	4.786
italien	398	49,7%	139	120	3	140	402	50,3%	800
allemand	259	40,5%	172	83	0	125	380	59,5%	639
anglais	366	51,1%	103	91	26	130	350	48,9%	716
autre/indéterminé	3.902	61,6%	940	597	144	751	2.432	38,4%	6.334
Total	22.729	66,0%	4.054	2.985	727	3.919	11.685	34,0%	34.414

Pourcentage des élèves parlant une ou plusieurs langues à la maison par nationalité



2.4. Rétrospective

Évolution de l'effectif moyen par classe

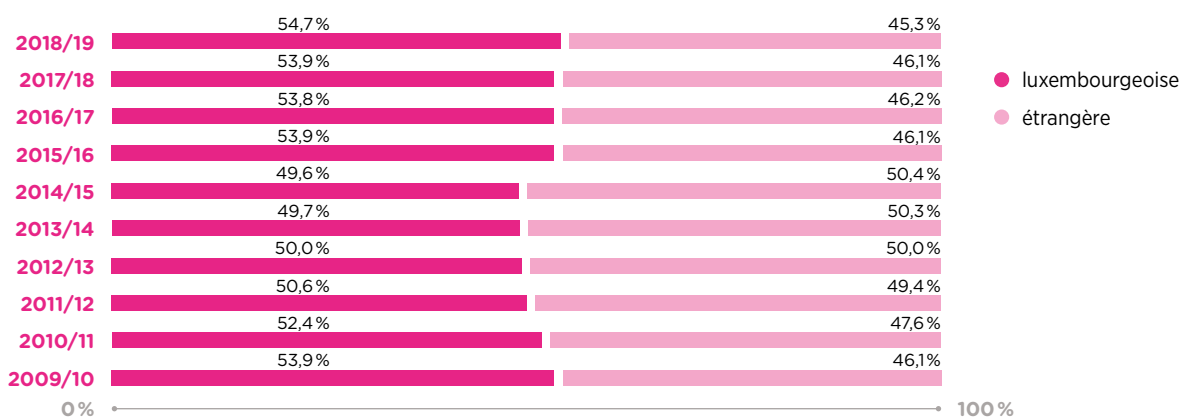
	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Classes	2.105	2.084	2.093	2.128	2.079	2.110	2.114	2.245	2.213	2.265
Élèves	32.312	32.096	32.269	31.975	31.894	32.152	32.556	33.107	33.638	34.414
Moyenne élèves/classe	15,4	15,4	15,4	15,0	15,3	15,2	15,4	14,7	15,2	15,2

Évolution du rapport entre élèves luxembourgeois et élèves étrangers

Nationalité	2009/2010		2010/2011		2011/2012		2012/2013		2013/2014		2014/2015	
luxembourgeoise	17.427	53,9%	16.808	52,4%	16.342	50,6%	15.976	50,0%	15.854	49,7%	15.947	49,6%
étrangère	14.885	46,1%	15.288	47,6%	15.927	49,4%	15.999	50,0%	16.040	50,3%	16.205	50,4%
Total	32.312	100,0%	32.096	100,0%	32.269	100,0%	31.975	100,0%	31.894	100,0%	32.152	100,0%

Nationalité	2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019	
luxembourgeoise	17.545	53,9%	17.797	53,8%	18.119	53,9%	18.837	54,7%
étrangère	15.011	46,1%	15.310	46,2%	15.519	46,1%	15.577	45,3%
Total	32.556	100,0%	33.107	100,0%	33.638	100,0%	34.414	100,0%

Nationalité



Élèves ne parlant aucune des 3 langues officielles du pays à la maison (1^{ère} ou 2^{ème} langue)

	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Élèves	9.049	9.033	9.417	9.727	9.997	10.437	10.976	11.418	11.899	12.180
%	28,0%	28,1%	29,2%	30,4%	31,3%	32,5%	31,3%	34,5%	34,4%	35,4%





3.
Évaluation
certificative et
bilans scolaires

3.1. L'évaluation certificative au cycle 1

À la fin du cycle 1, dont la durée peut varier en fonction des besoins de l'élève soit entre une et trois années, soit entre deux et quatre années si l'enfant a fréquenté une classe d'éducation précoce, l'évaluation est certificative. Sous forme d'un bilan de fin de cycle, elle certifie que l'élève a développé les compétences qui lui permettent de continuer avec succès ses apprentissages au cycle 2.

Le titulaire de classe, en collaboration avec les membres de l'équipe pédagogique qui interviennent auprès de ses élèves, effectue des évaluations périodiques du travail et

de la progression scolaire des élèves par rapport aux socles de compétences et aux objectifs du programme fixés par le plan d'études. L'évaluation vise en premier lieu l'amélioration des performances de chaque élève.

Au cours d'un cycle d'apprentissage, l'évaluation est formative.

À la fin d'un cycle, l'évaluation est certificative. L'évaluation certificative se base sur une variété de travaux pour témoigner de l'atteinte du socle de compétences du cycle ou d'un niveau de compétence inférieur ou supérieur.

3.1.1. Allongement de cycle

Nationalité	Total élèves au cycle 1 - préscolaire*	Élèves en cycle rallongé	
luxembourgeoise	6.524	94	1,4%
portugaise	2.001	97	4,8%
française	746	11	1,5%
ex-yougoslave	316	10	3,2%
belge	252	6	2,4%
italienne	257	8	3,1%
allemande	198	0	0,0%
autre/indéterminée	1.432	45	3,1%
Total	11.726	271	2,3%

* Cycle 1.1, cycle 1.2 et cycle 1 - rallongé, sans cycle 1 - précoce

Rétrospective

	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Élèves en cycle rallongé	161	192	219	244	237	271	295	334	283	271
%	1,6%	1,9%	2,1%	2,3%	2,2%	2,5%	2,7%	3,0%	2,5%	2,3%

3.1.2. Admissions anticipées au cycle 2

Pour l'année scolaire 2018/2019, **96** enfants ont été admis en cycle 2.1 à l'âge de 5 ans (1,7% d'admissions anticipées pour tous les enfants admis).

Nationalité	Total des élèves en cycle 2.1	Admissions anticipées	
luxembourgeoise	3.126	44	1,4%
portugaise	1.011	6	0,6%
française	350	12	3,4%
belge	142	3	2,1%
italienne	127	3	2,4%
allemande	67	2	3,0%
autre/indéterminée	842	26	3,8%
Total	5.665	96	1,7%

Rétrospective

Nationalité	2009/10		2010/11		2011/12		2012/13		2013/14		2014/15		2015/16	
luxembourgeoise	49	1,8%	62	2,5%	50	2,0%	40	1,5%	56	2,0%	42	1,5%	44	1,6%
étrangère	24	1,0%	34	1,3%	33	1,2%	25	1,0%	26	1,0%	20	0,8%	47	1,9%
Total	73	1,3%	96	1,9%	83	1,6%	65	1,3%	82	1,6%	62	1,2%	91	1,7%

Nationalité	2016/17		2017/18		2018/19	
luxembourgeoise	38	1,3%	41	1,2%	44	1,4%
étrangère	24	1,0%	64	0,9%	52	2,0%
Total	62	1,1%	105	1,1%	96	1,7%

3.2. L'évaluation certificative aux cycles 2 à 4

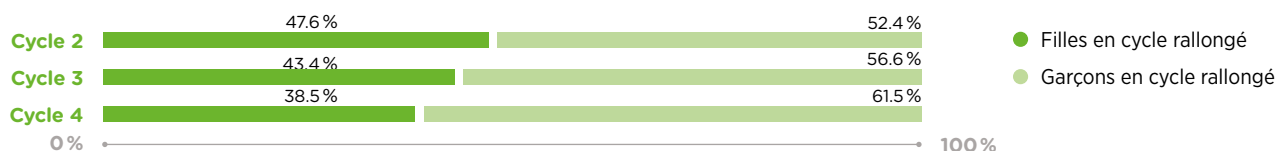
À la fin de chaque cycle dont la durée peut varier entre une et trois années en fonction des besoins de l'élève, l'évaluation est certificative. Le bilan de fin de cycle certifie à l'élève l'atteinte du socle de compétences du cycle.

Il décrit également les niveaux de compétence atteints dans les domaines de développement et d'apprentissage qui ne sont pas pris en compte pour la décision de promotion.

Le bilan de fin de cycle est établi par l'équipe pédagogique qui se base sur une interprétation des performances de l'élève par rapport aux performances attendues à la fin du cycle. L'équipe pédagogique fournit également aux enseignants du cycle suivant l'information qui leur sera utile pour offrir aux élèves les mesures d'aide ou d'enrichissement nécessaires à leurs besoins.

Répartition par sexe

Cycle	Total élèves	Élèves en cycle rallongé		dont filles		dont garçons	
Cycle 2	12.223	819	6,7%	390	47,6%	429	52,4%
Cycle 3	11.905	602	5,1%	261	43,4%	341	56,6%
Cycle 4	10.286	26	0,3%	10	38,5%	16	61,5%
Total	34.414	1.447	4,2%	661	45,7%	786	54,3%



3.3. Bilans scolaires

À la fin de chaque cycle d'apprentissage, l'équipe pédagogique dresse un bilan de fin de cycle (évaluation certificative). Il certifie les acquis de l'élève en vue de son passage au cycle supérieur. Ces bilans sont fondés sur les socles de compétences que l'élève est censé développer au cours du cycle.

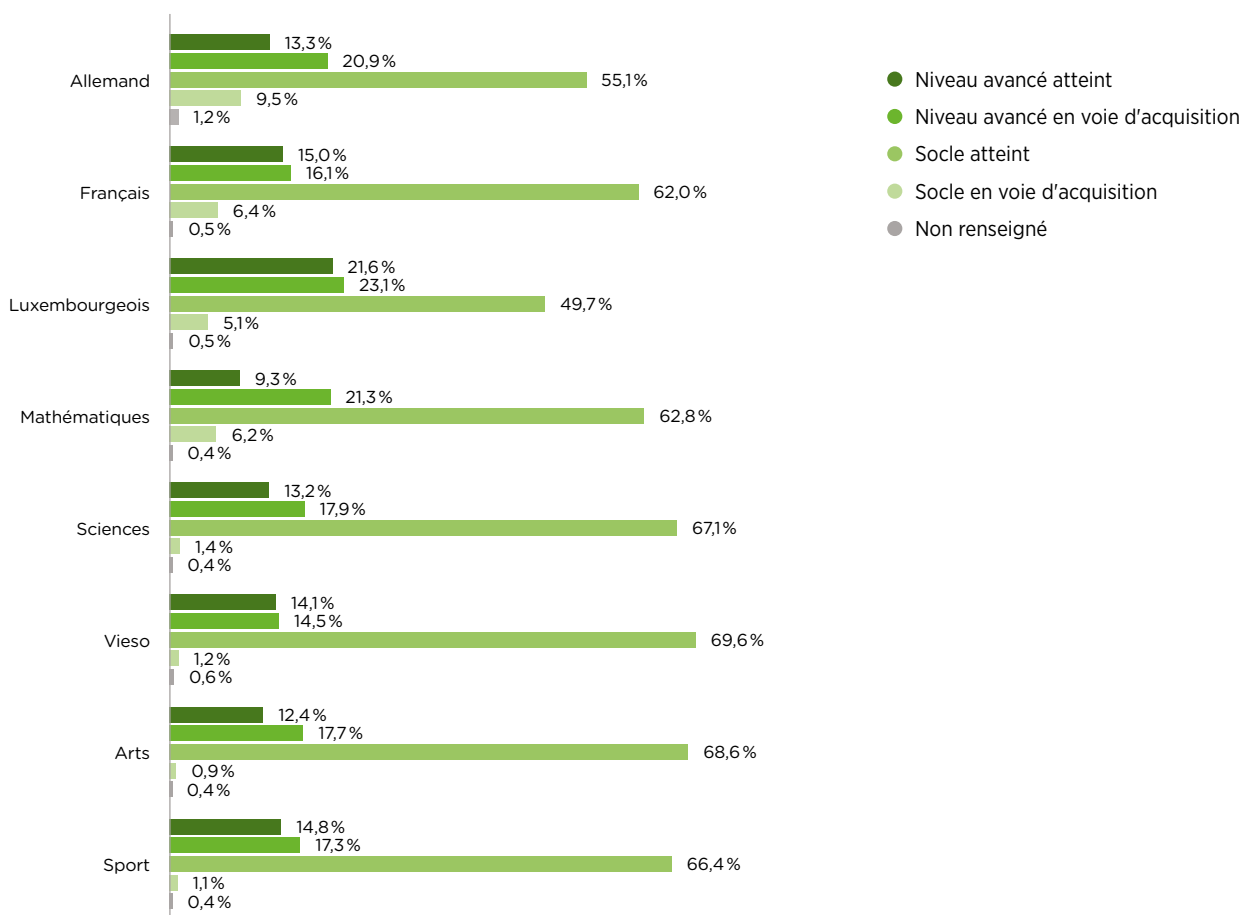
Le détail des différentes compétences devant être acquises afin d'atteindre les socles sont décrites dans le plan d'études publié par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les données analysées lors de sections suivantes sont issues des bilans de fin de cycles effectués par les différentes écoles.

3.3.1. Répartition des socles en fonction des matières et par cycle

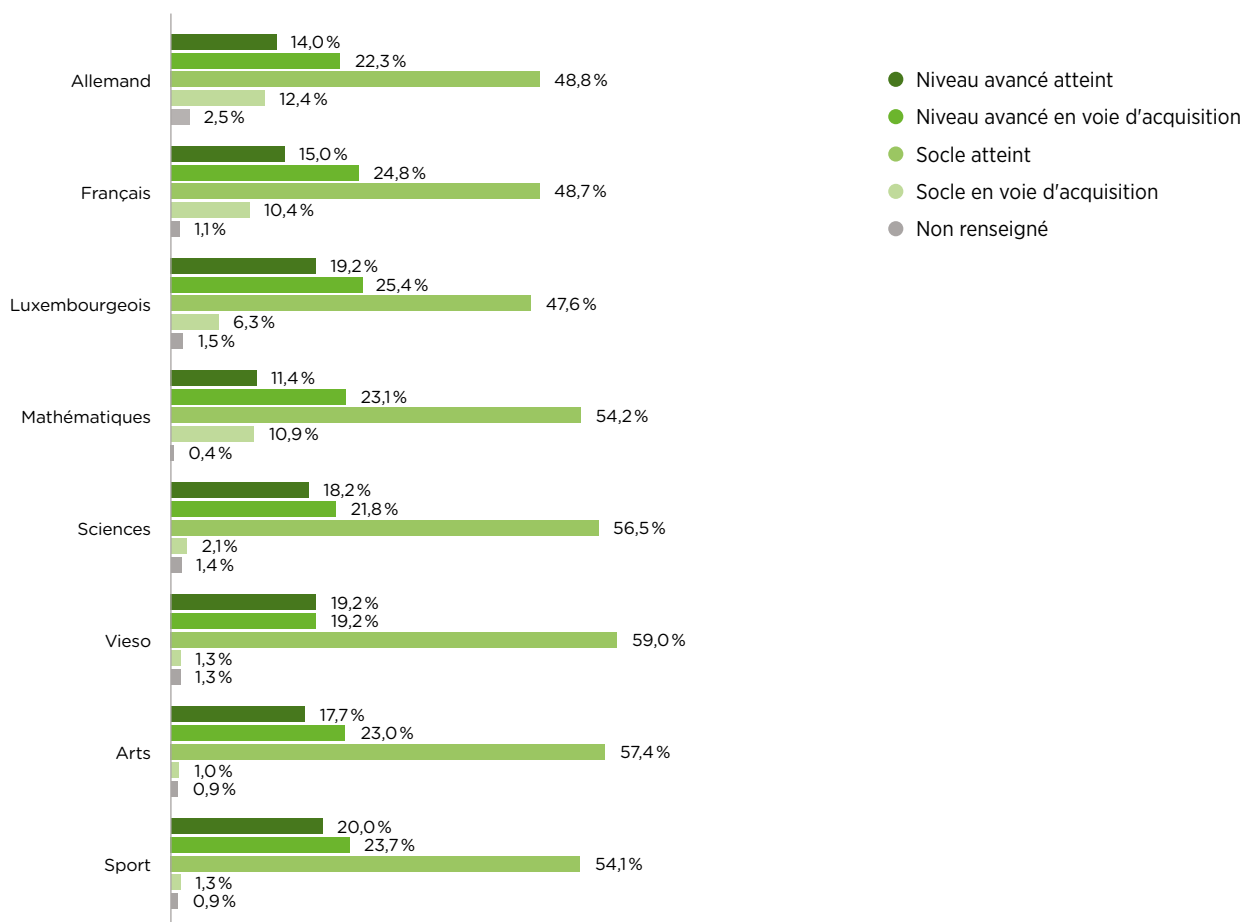
Les graphiques suivants représentent le pourcentage d'élèves ayant atteint les différents socles en fonction des matières enseignées. À noter que pour chaque matière la moyenne a été calculée à partir des différentes compétences enseignées et évaluées.

Cycle 2



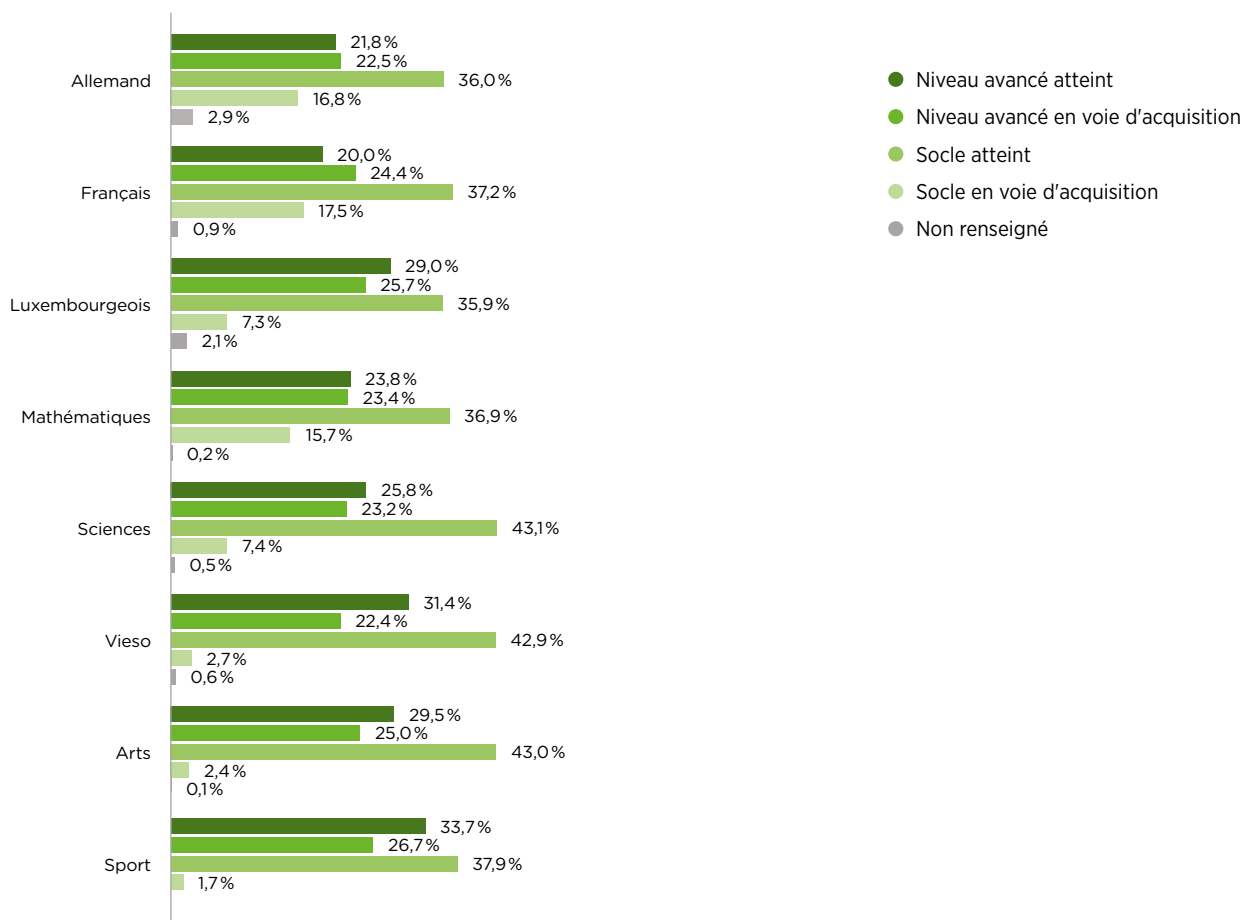
Au cycle 2 les meilleurs résultats sont observés en luxembourgeois avec 21,6% des élèves atteignant un «niveau avancé». En revanche les matières les plus difficiles pour les élèves sont l'allemand avec 9,5%, suivi du français avec 6,4% et des mathématiques avec 6,2% des élèves atteignant le «socle en voie d'acquisition».

Cycle 3



Les résultats du cycle 3 suivent la tendance observée au cycle 2. Le meilleur niveau est observé en luxembourgeois et en Vieso (Vie et société) et les plus grandes difficultés en allemand et mathématiques. À noter qu'en allemand, respectivement en mathématiques on observe qu'il y a presque autant d'élèves ayant atteint le « niveau avancé » que le « socle en voie d'acquisition ».

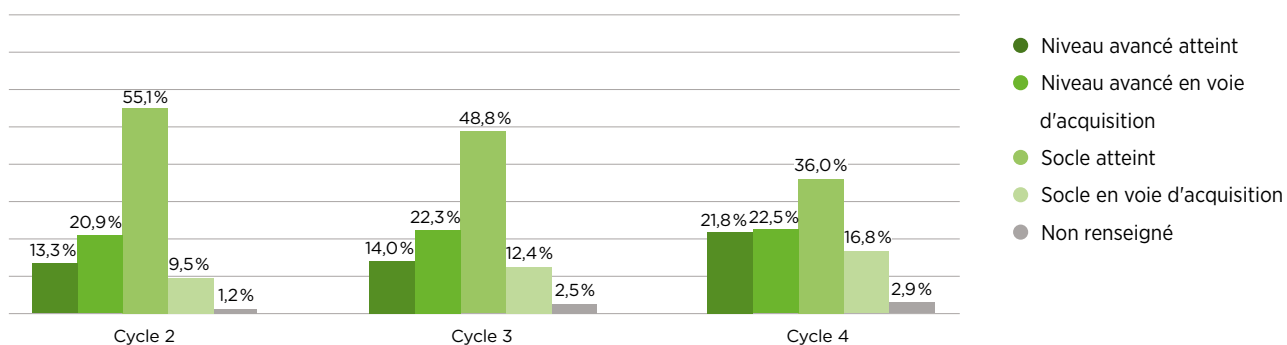
Cycle 4



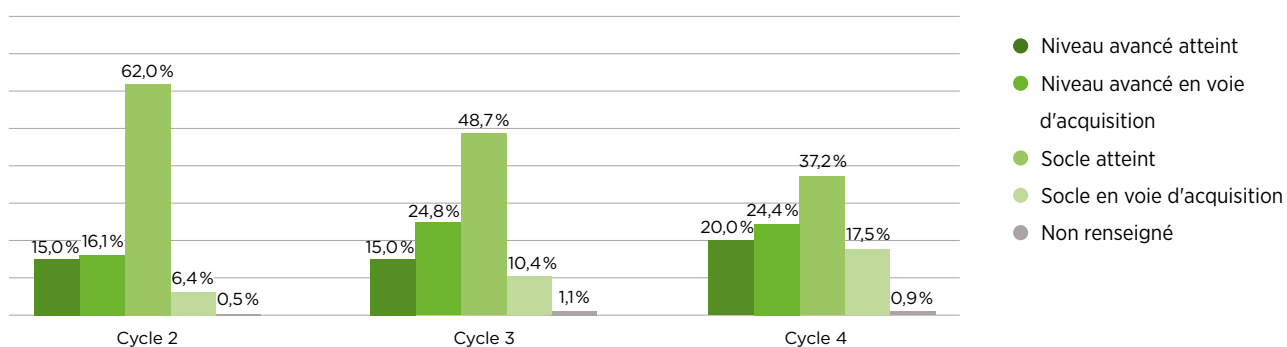
Au cycle 4, pour les matières allemand, français et mathématiques, le pourcentage d'élèves atteignant la mention « socle atteint » est en baisse par rapport aux cycles 2 et 3, en faveur des mentions « niveau avancé atteint » et « socle en voie d'acquisition ». Le français est désormais la matière dans laquelle les élèves ont le plus de difficulté, avec 17,5% de « socle en voie d'acquisition », dépassant ainsi de peu l'allemand avec 16,8%.

3.3.2. Variation du niveau d'allemand, français et mathématiques en fonction des cycles

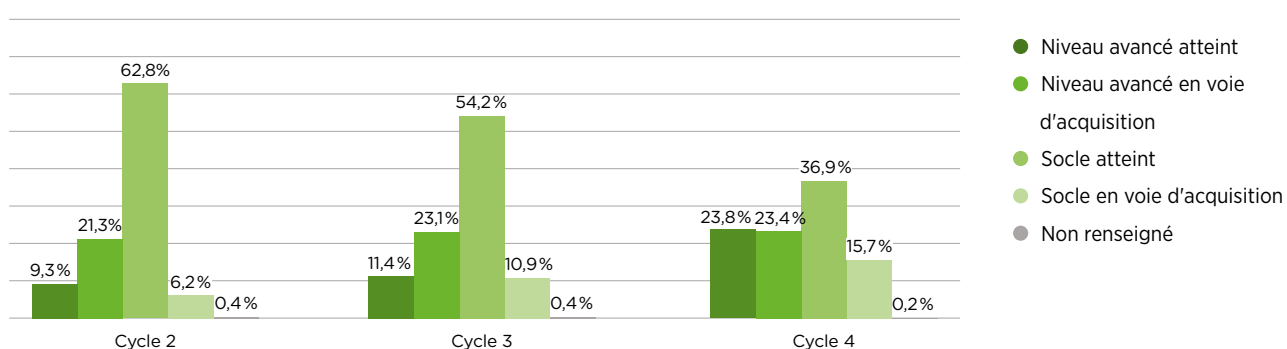
Variation du niveau d'allemand



Variation du niveau de français



Variation du niveau en mathématiques



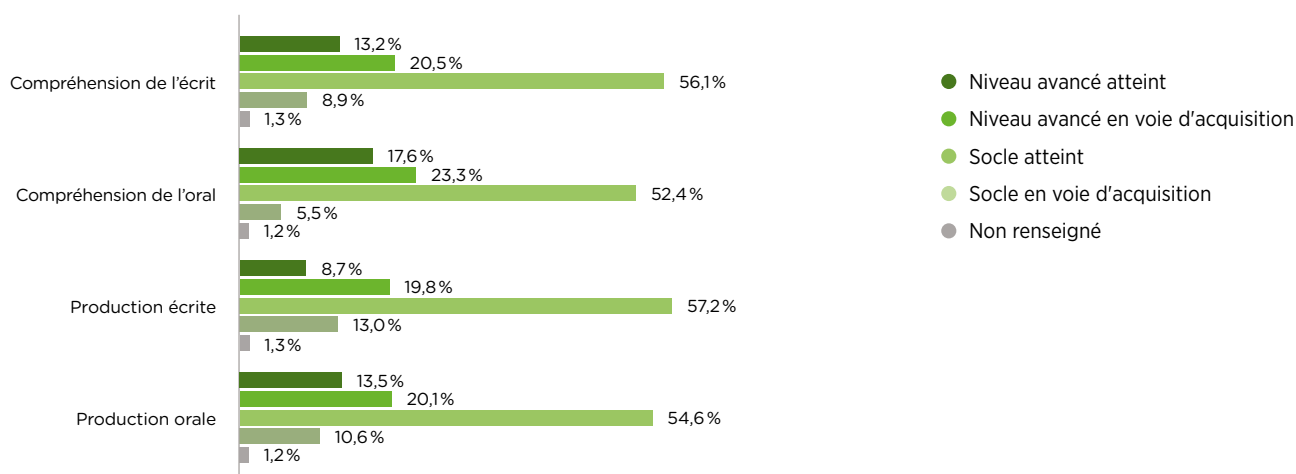
Une grande majorité des élèves obtiennent la mention « socle atteint », surtout au cycle 2. Cette proportion baisse tout de même pour les cycles 3 et 4 au profit des autres mentions, avec les mentions « niveau avancé atteint », « niveau avancé en voie d'acquisition » et « socle en voie d'acquisition ». On notera que le même profil de résultats est observé pour le français, l'allemand et les mathématiques.

3.3.3. Analyse des différentes compétences requises en allemand, français et mathématiques

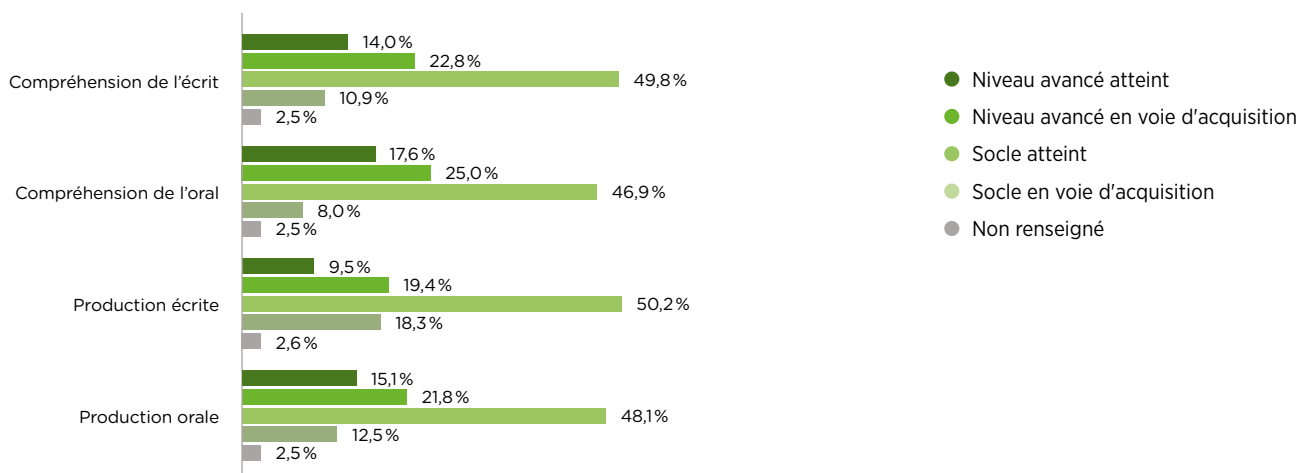
Le chapitre suivant renseigne sur le niveau des élèves dans les différentes compétences enseignées en allemand, en français et en mathématiques.

Allemand

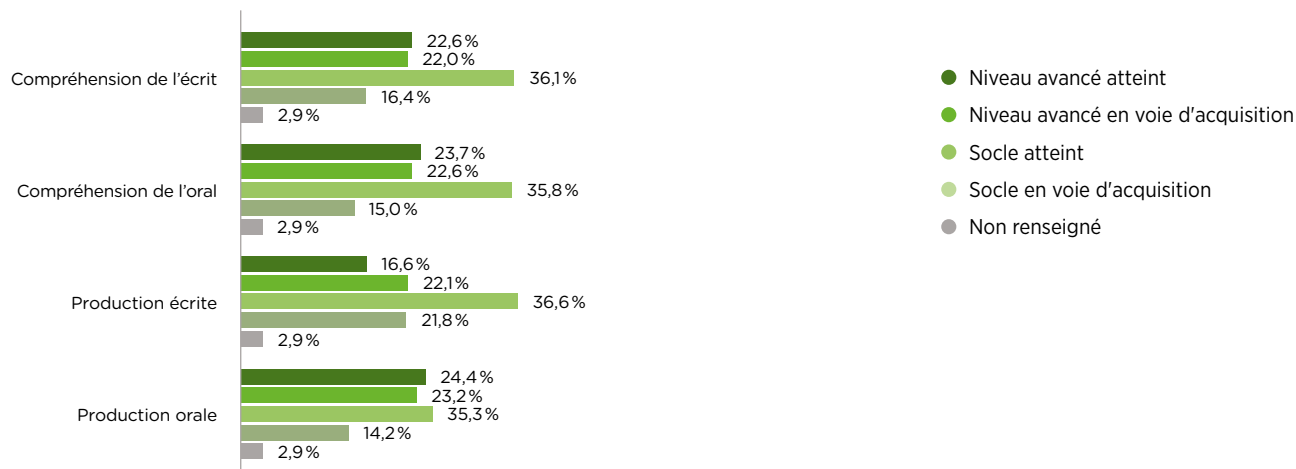
Cycle 2



Cycle 3

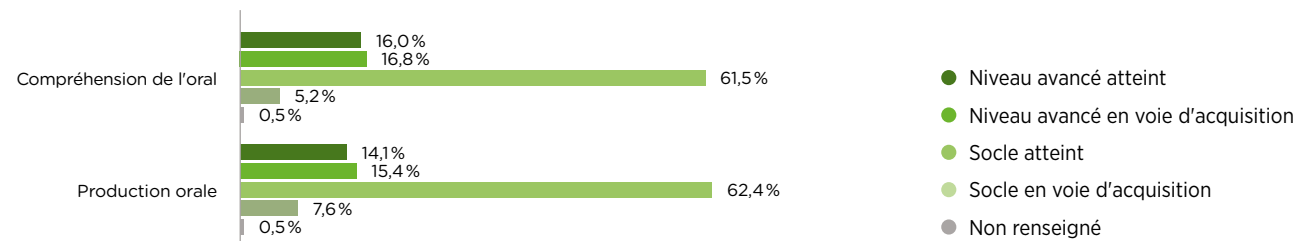


Cycle 4



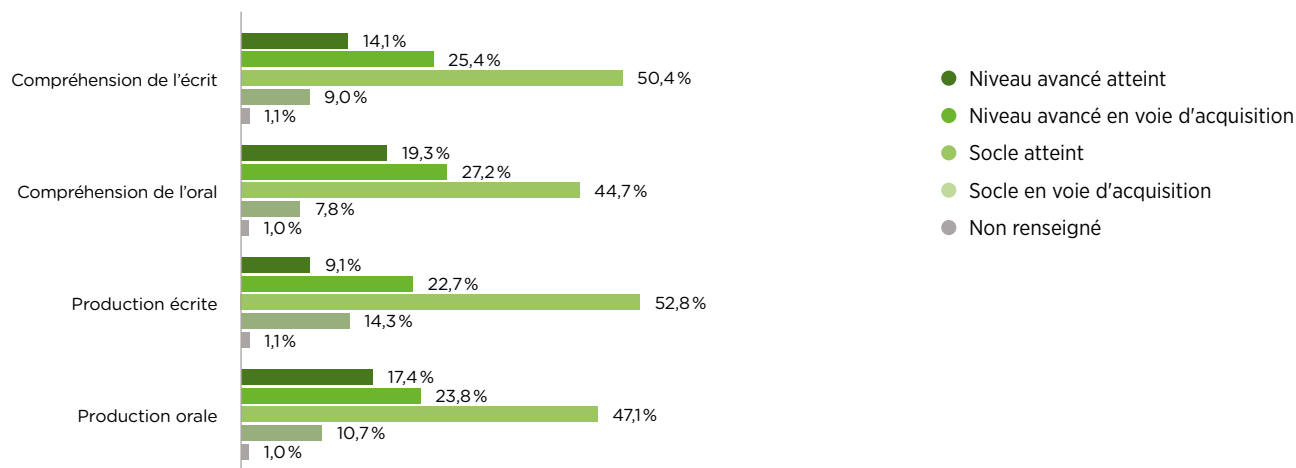
Français

Cycle 2

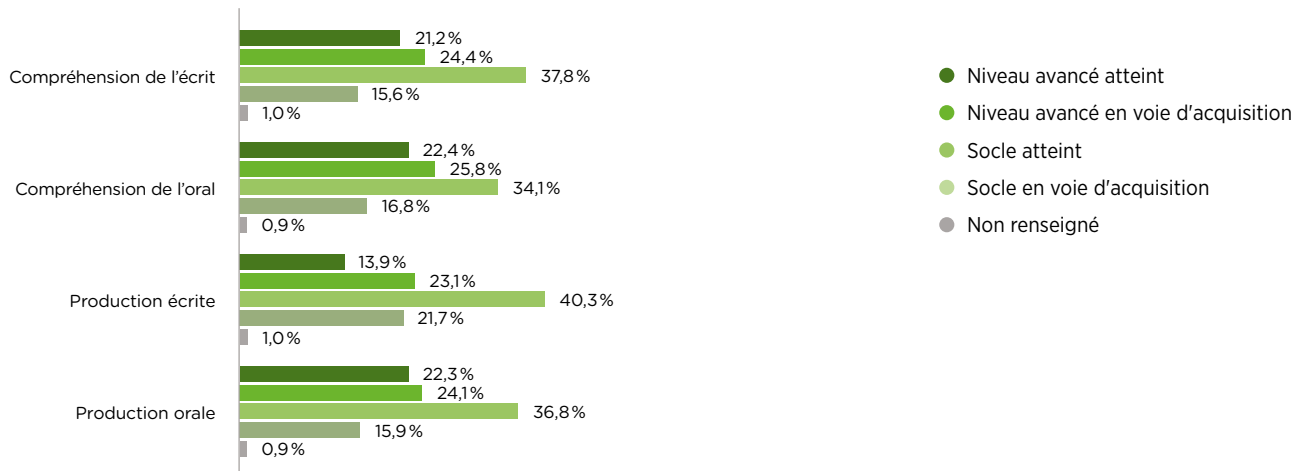


Au cycle 2 seules la compréhension et la production orale du français sont enseignées.

Cycle 3

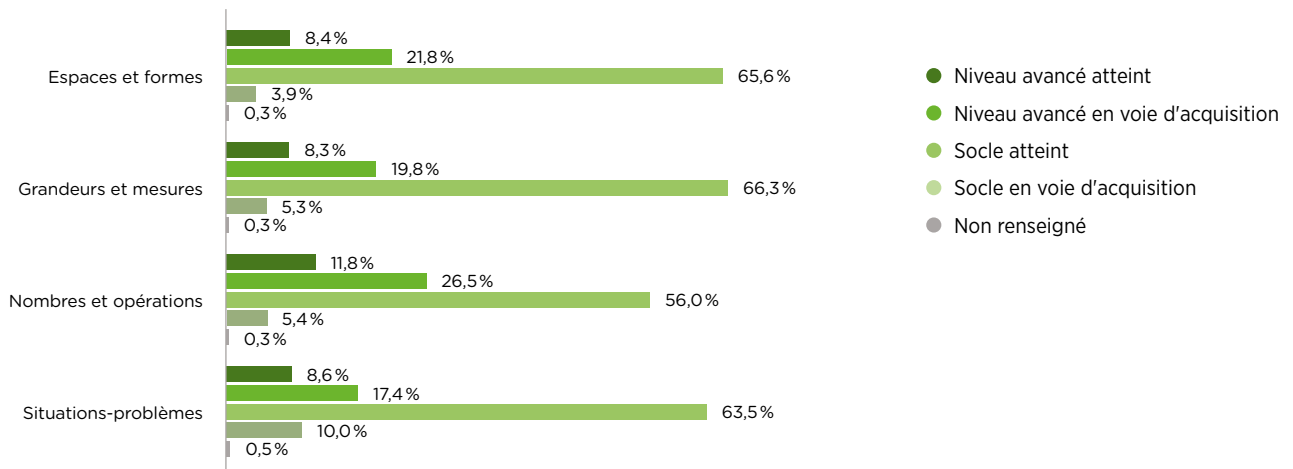


Cycle 4

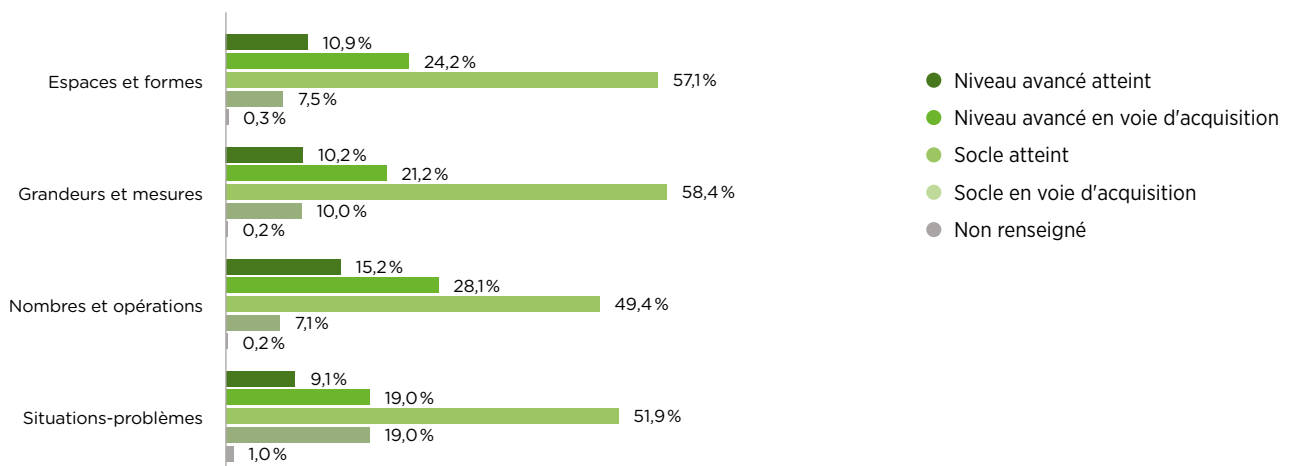


Mathématiques

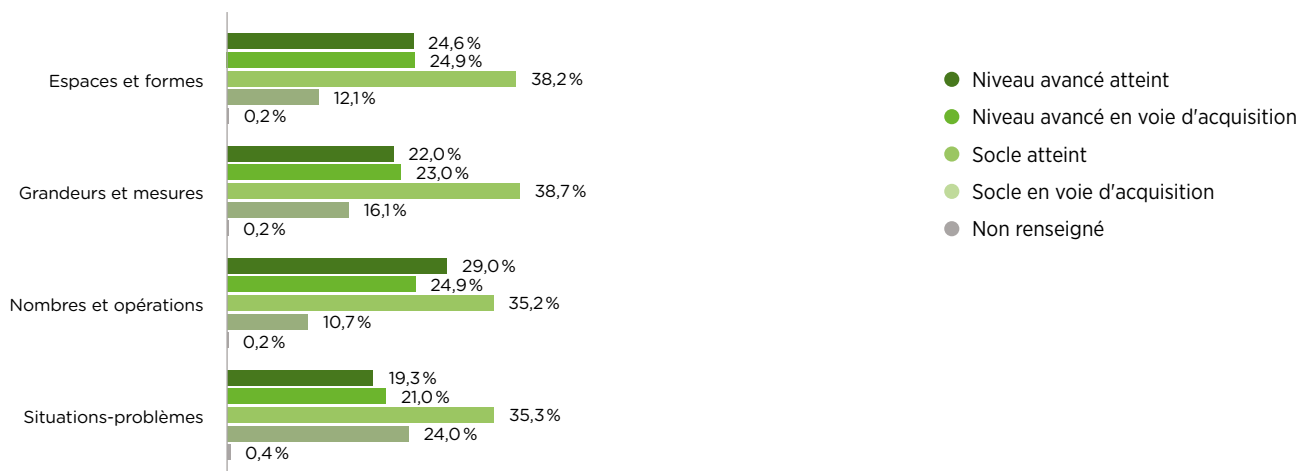
Cycle 2



Cycle 3



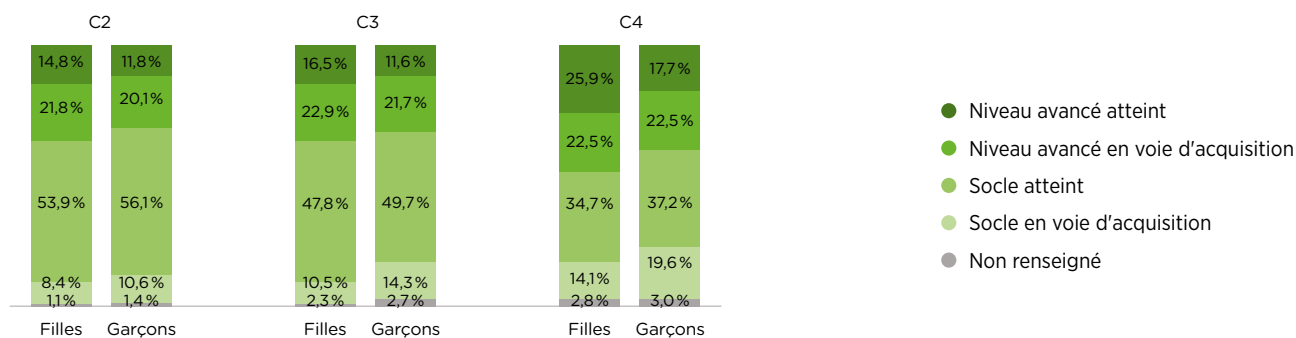
Cycle 4



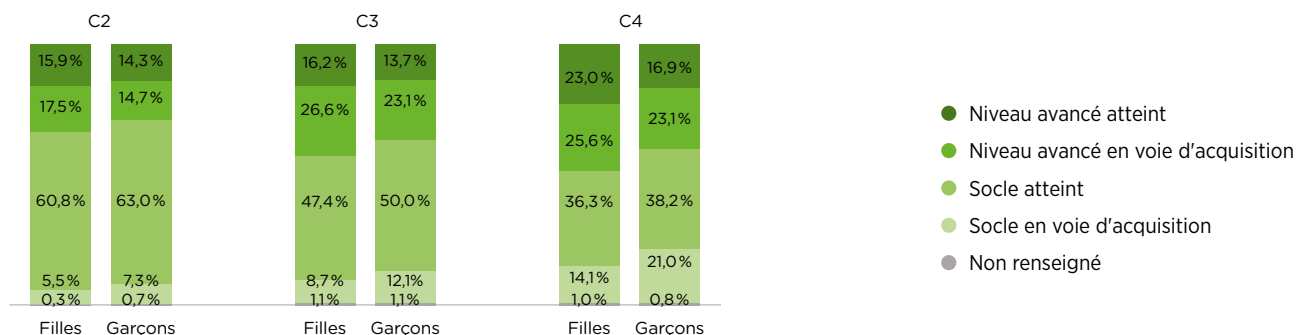
3.3.4. Comparaison par sexe

Le chapitre suivant compare les résultats des bilans obtenus par les filles à ceux obtenus par les garçons dans les différentes matières enseignées et dans les différents cycles.

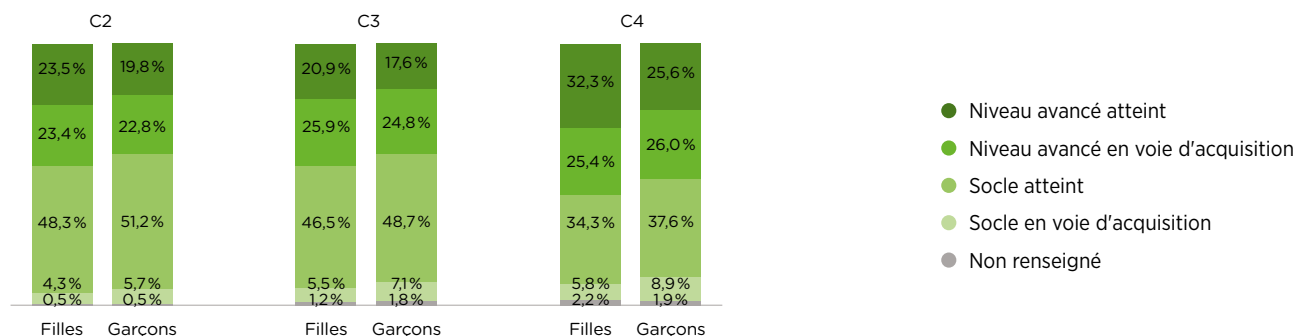
Allemand



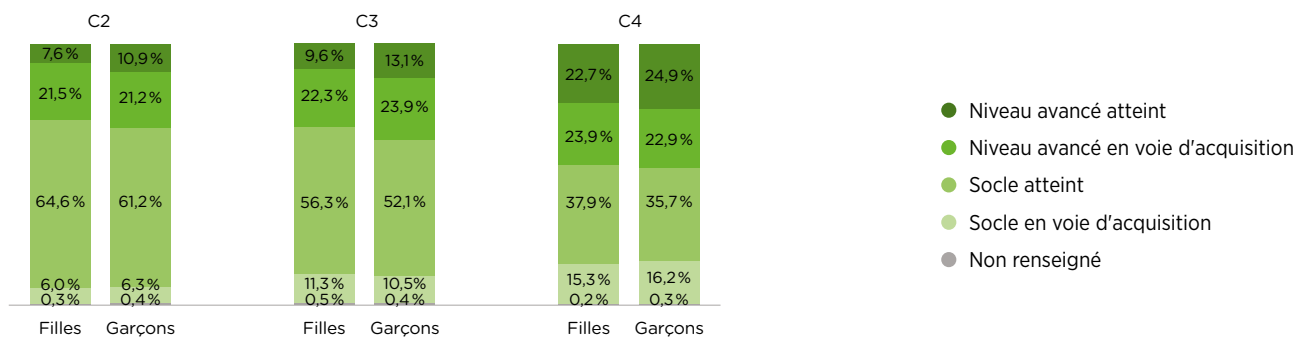
Français



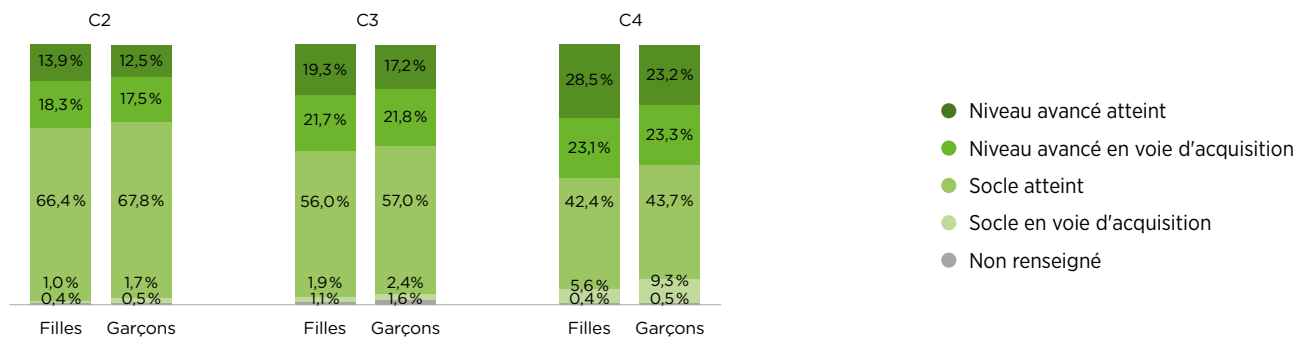
Luxembourgeois



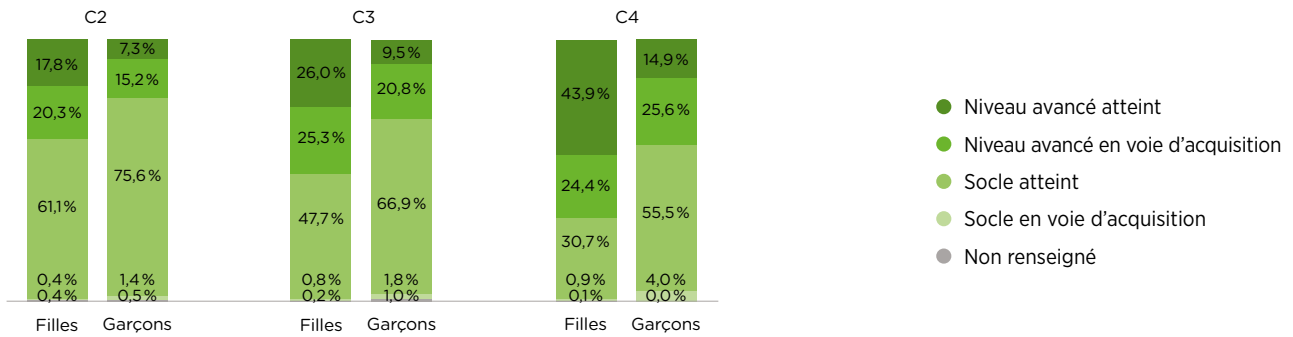
Mathématiques



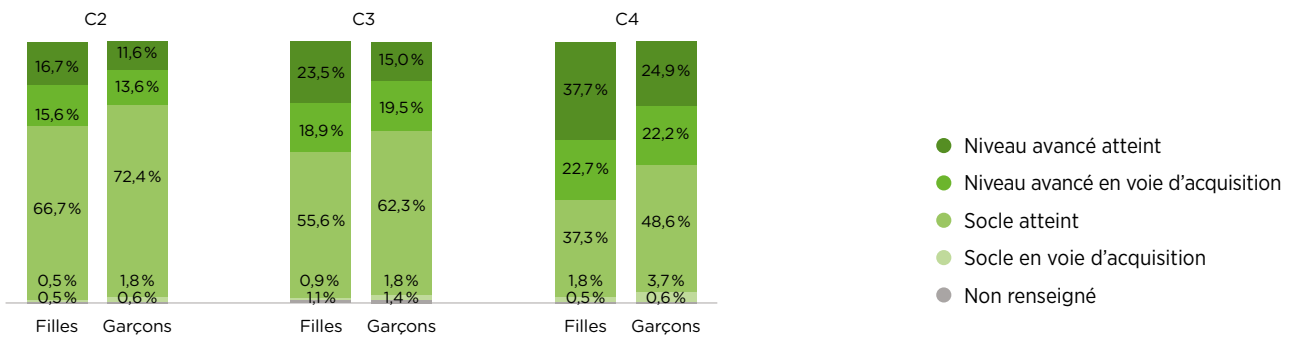
Sciences



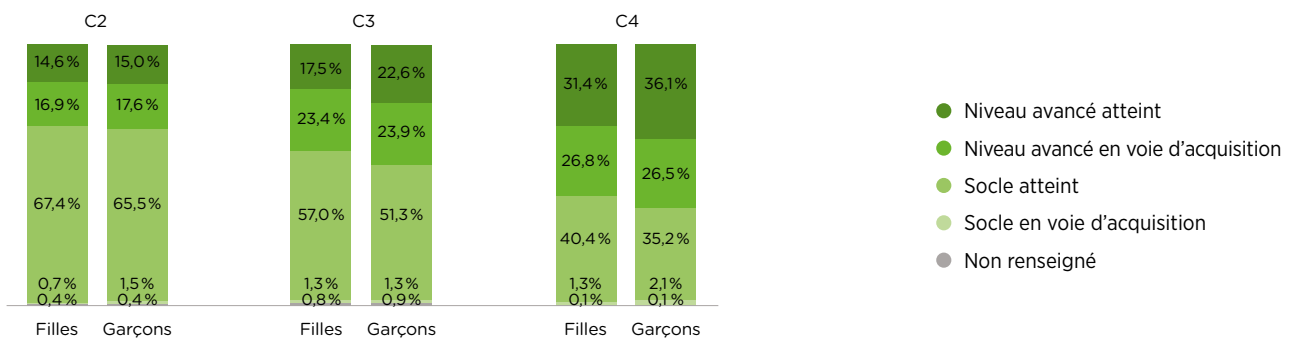
Arts



Vie et société (Vies)



Sport



De manière globale, on observe un pourcentage de niveaux avancés et de niveaux avancés en voie d'acquisition plus élevés pour les filles que pour les garçons dans toutes les matières, sauf en mathématiques et en sport.

3.4. Décisions de promotion à la fin de l'année scolaire

Le plan d'études définit pour chaque cycle le socle de compétences à atteindre par un élève pour suivre avec fruit l'enseignement dans le cycle subséquent.

Sur décision de l'équipe pédagogique, basée sur le bilan de fin de cycle, un élève qui, après une année d'enseignement, a atteint le socle de compétences défini pour le cycle, peut être admis au cycle suivant. Il s'agit dans ce cas d'une admission anticipée.

Sur décision de l'équipe pédagogique, un élève peut bénéficier d'une année supplémentaire pour atteindre le socle de compétences du cycle.

En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans un délai de 15 jours un recours auprès de la direction de région qui statue endéans un mois.

Avant la prise de décision et dès que des difficultés d'apprentissage apparaissent, les élèves concernés

bénéficient des mesures de différenciation pédagogique par la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental. Les parents sont régulièrement informés des progrès de leur enfant.

La décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la deuxième année que passe l'élève au cycle, ni après le 15 juin de cette année.

Après concertation avec les parents, l'équipe pédagogique leur communique la décision de recourir à une année supplémentaire avant le 15 juin de l'année scolaire en cours.

En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans un délai de 15 jours un recours auprès du directeur de région qui statue endéans un mois.

3.5. Retard scolaire

Le retard est calculé par rapport à l'âge théorique. La notion d'âge théorique admet que les élèves ont été scolarisés en cycle 2.1 (1^{ère} année d'études pour les élèves scolarisés avant

2009/2010) à l'âge de 6 ans révolus et qu'ils ont suivi chaque cycle en deux années.

3.5.1. Retard scolaire par cycle

Cycle	Total élèves	Retard scolaire						Total retard scolaire	
		d'une année		de deux années		de trois années et plus			
Cycle 2.1	5.665	424	7,5%	16	0,3%	2	0,0%	442	7,8%
Cycle 2.2	6.558	1.195	18,2%	115	1,8%	5	0,1%	1.315	20,1%
Cycle 3.1	5.694	1.064	18,7%	149	2,6%	2	0,0%	1.215	21,3%
Cycle 3.2	6.211	1.463	23,6%	277	4,5%	6	0,1%	1.746	28,1%
Cycle 4.1	5.273	1.194	22,6%	189	3,6%	5	0,1%	1.388	26,3%
Cycle 4.2	5.013	1.058	21,1%	101	2,0%	3	0,1%	1.162	23,2%
Total	34.414	6.398	18,6%	847	2,5%	23	0,1%	7.268	21,1%

3.5.2. Retard scolaire par cycle et par sexe

Cycle	Sexe	Total élèves	Total retard scolaire	
Cycle 2.1	Filles	2.755	155	5,6%
	Garçons	2.910	287	9,9%
Cycle 2.2	Filles	3.154	580	18,4%
	Garçons	3.404	735	21,6%
Cycle 3.1	Filles	2.796	545	19,5%
	Garçons	2.898	670	23,1%
Cycle 3.2	Filles	3.019	757	25,1%
	Garçons	3.192	989	31,0%
Cycle 4.1	Filles	2.606	644	24,7%
	Garçons	2.667	744	27,9%
Cycle 4.2	Filles	2.535	556	21,9%
	Garçons	2.478	606	24,5%
Total	Filles	16.865	3.237	19,2%
	Garçons	17.549	4.031	23,0%

3.5.3. Retard scolaire par cycle et par nationalité

Cycle	Nationalité	Total élèves	Total retard scolaire	
Cycle 2.1	luxembourgeoise	3.126	147	4,7%
	non-luxembourgeoise	2.539	295	11,6%
Cycle 2.2	luxembourgeoise	3.445	523	15,2%
	non-luxembourgeoise	3.113	792	25,4%
Cycle 3.1	luxembourgeoise	3.119	421	13,5%
	non-luxembourgeoise	2.575	794	30,8%
Cycle 3.2	luxembourgeoise	3.348	675	20,2%
	non-luxembourgeoise	2.863	1.071	37,4%
Cycle 4.1	luxembourgeoise	2.926	538	18,4%
	non-luxembourgeoise	2.347	850	36,2%
Cycle 4.2	luxembourgeoise	2.873	472	16,4%
	non-luxembourgeoise	2.140	690	32,2%
Total	luxembourgeoise	18.837	2.776	14,7%
	non-luxembourgeoise	15.577	4.492	28,8%

Nationalité	Total élèves	Retard scolaire			Total
		d'une année	de deux années	de trois années et plus	
luxembourgeoise	18.837	2.491	277	8	2.776
		13,2%	1,5%	0,0%	14,7%
portugaise	7.395	2.306	387	8	2.701
		31,2%	5,2%	0,1%	36,5%
ex-yougoslave	928	232	35	0	267
		25,0%	3,8%	0,0%	28,8%
française	1.893	254	20	1	275
		13,4%	1,1%	0,1%	14,5%
italienne	645	126	13	1	140
		19,5%	2,0%	0,2%	21,7%
belge	672	79	5	0	84
		11,8%	0,7%	0,0%	12,5%
allemande	449	50	2	0	52
		11,1%	0,4%	0,0%	11,6%
autre/indéterminée	3.595	860	108	5	973
		23,9%	3,0%	0,1%	27,1%
Total	34.414	6.398	847	23	7.268
		18,6%	2,4%	0,1%	21,1%

3.5.4. Rétrospective

Année scolaire	Retard	Année d'études						
		Cycle 2.1	Cycle 2.2	Cycle 3.1	Cycle 3.2	Cycle 4.1	Cycle 4.2	Cycle 2-4
2009/10	d'une année	6,9%	13,8%	17,1%	18,9%	20,8%	21,6%	16,5%
	de deux années	0,0%	0,0%	2,2%	4,1%	3,7%	2,6%	2,4%
	de trois années et plus	4,8%	14,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%
2010/11	d'une année	0,0%	0,0%	16,3%	20,0%	19,4%	19,2%	15,8%
	de deux années	0,2%	1,2%	1,8%	3,1%	2,8%	2,8%	2,0%
	de trois années et plus	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
2011/12	d'une année	6,4%	14,9%	16,0%	20,6%	20,0%	18,4%	16,1%
	de deux années	0,3%	1,2%	1,7%	3,6%	2,3%	2,0%	1,9%
	de trois années et plus	0,1%	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
2012/13	d'une année	6,3%	16,0%	16,6%	21,0%	21,0%	18,8%	16,7%
	de deux années	0,3%	1,2%	1,7%	3,7%	2,7%	1,6%	1,9%
	de trois années et plus	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%
2013/14	d'une année	7,1%	16,2%	17,8%	22,5%	20,3%	19,1%	17,2%
	de deux années	0,2%	1,6%	1,5%	4,3%	2,7%	1,8%	2,0%
	de trois années et plus	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%
2014/15	d'une année	6,4%	17,4%	17,7%	23,3%	23,1%	19,0%	17,8%
	de deux années	0,2%	1,6%	2,2%	3,8%	2,8%	1,6%	2,0%
	de trois années et plus	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
2015/16	d'une année	7,1%	16,5%	18,6%	22,6%	23,0%	21,0%	18,1%
	de deux années	0,3%	1,9%	2,1%	4,8%	2,5%	1,8%	2,2%
	de trois années et plus	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%
2016/17	d'une année	7,1%	17,0%	18,0%	23,4%	22,8%	21,4%	18,3%
	de deux années	0,2%	1,7%	2,1%	4,5%	3,3%	1,6%	2,2%
	de trois années et plus	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%
2017/18	d'une année	7,6%	16,9%	18,2%	22,8%	22,9%	21,1%	18,2%
	de deux années	0,3%	2,1%	2,0%	4,9%	3,1%	2,3%	2,4%
	de trois années et plus	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%
2018/19	d'une année	7,5%	18,2%	18,7%	23,6%	22,6%	21,1%	18,6%
	de deux années	0,3%	1,8%	2,6%	4,5%	3,6%	2,0%	2,5%
	de trois années et plus	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

3.6. Synthèse des orientations de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire

À la fin de l'année scolaire 2018/2019, **5.195** élèves de l'enseignement fondamental ont été orientés vers l'enseignement secondaire.

De ces élèves :

- 39,8% ont été orientés vers une classe de 7^e de l'enseignement secondaire classique (7^e C) ;
- 48,1% ont été orientés vers une classe de 7^e de l'enseignement secondaire général (7^e G) ;
- 11,9% ont été orientés vers la voie de préparation (7^e P) ;
- 0,2% ont bénéficié d'un cycle rallongé.

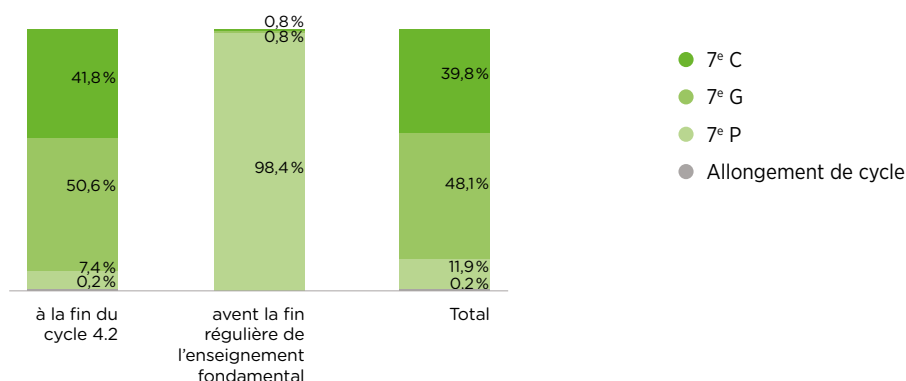
4.933 des 5.195 élèves, soit 95,0%, ont été orientés selon la nouvelle procédure d'orientation en vigueur au cycle 4. Celle-ci implique davantage les parents d'élèves. Le premier échange sur les perspectives d'orientation de l'enfant a lieu à la fin du cycle 4.1. À la fin du cycle 4.2, l'enseignant et les parents prennent une décision d'orientation commune.

Celle-ci se fonde sur :

- les productions de l'élève recueillies au cours du quatrième cycle qui rendent compte de ses apprentissages ainsi que de ses intérêts et aspiration ;
- les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève ;
- les résultats de l'élève aux épreuves communes organisées au niveau national par le ministère ; Elles informent sur les performances de l'élève par rapport à la moyenne nationale et renseignent sur le développement des compétences de l'élève par rapport aux niveaux de compétence attendus à la fin de ce cycle ;
- les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

262 des 5.195 élèves (soit 5,0%) ont été orientés, en raison de leur retard scolaire ou de leur progrès scolaire, vers une classe de 7^e avant la fin régulière de l'enseignement fondamental. 41 de ces élèves proviennent d'un cycle 3.2, 44 élèves d'un cycle 3 rallongé et 177 élèves d'un cycle 4.1.

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	Allongement de cycle		Total
À la fin du cycle 4.2	2.064	2.497	362	10	4.933	95,0%
	41,8%	50,6%	7,4%	0,2%	100,0%	
Avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	2	2	258	0	262	5,0%
	0,8%	0,8%	98,4%	0,0%	100,0%	
Total	2.066	2.499	620	10	5.195	100,0%
	39,8%	48,1%	11,9%	0,2%	100,0%	



Concordances et discordances entre l'avis des parents et les décisions d'orientation

		Nombre d'élèves	en %
Concordances	avis des parents et décision d'orientation: 7 ^e C	2.066	39,8%
	avis des parents et décision d'orientation: 7 ^e G	2.482	47,8%
	avis des parents et décision d'orientation: 7 ^e P	605	11,6%
Cycle rallongé		10	0,2%
Discordances	avis des parents: 7 ^e C décision d'orientation: 7 ^e G	17	0,3%
	avis des parents: 7 ^e G décision d'orientation: 7 ^e P	15	0,3%
		5.195	100,0%

Année	Concordance entre avis des parents et décision d'orientation
2010/11	85,2%
2011/12	84,7%
2012/13	82,9%
2013/14	82,8%
2014/15	81,8%
2015/16	82,0%
2016/17	84,0%
2017/18	98,2%
2018/19	99,2%

3.6.1. Procédure d'orientation à la fin du cycle 4.2 – rétrospective

Année	Total	7° C	7° G	7° P	Allongement de cycle
2009/10	5.095	1.939	2.674	444	38
		38,1%	52,5%	8,7%	0,7%
2010/11	5.154	1.941	2.667	474	72
		37,7%	51,7%	9,2%	1,4%
2011/12	5.268	1.943	2.720	543	62
		36,9%	51,6%	10,3%	1,2%
2012/13	5.056	1.820	2.644	538	54
		36,0%	52,3%	10,6%	1,1%
2013/14	4.798	1.685	2.470	605	38
		35,1%	51,5%	12,6%	0,8%
2014/15	4.789	1.805	2.408	525	51
		37,7%	50,3%	11,0%	1,1%
2015/16	4.769	1.797	2.417	506	49
		37,7%	50,7%	10,6%	1,0%
2016/17	4.867	1.884	2.456	504	23
		39,0%	50,9%	10,4%	0,5%
2017/18	4.825	1.967	2.477	357	24
		40,8%	51,3%	7,4%	0,5%
2018/19	4.933	2.064	2.497	362	10
		41,8%	50,6%	7,4%	0,2%





4.

Personnel
enseignant

4.1. Personnel enseignant suivant leur fonction

Instituteurs/-trices	Remplaçant(e)s	Chargé(e)s	Éducatrices/-trices	Éducatrices/-trices gradué(e)s	Stagiaires
4.273	414	845	396	102	224

4.2. Répartition par sexe

	Femmes	Hommes	%Femmes	%Hommes	Total
Chargé(e)s	712	133	84,3 %	15,7 %	845
Éducatrices/-trices	381	15	96,2 %	3,8 %	396
Éducatrices/-trices gradué(e)s	93	9	91,2 %	8,8 %	102
Instituteurs/-trices	3.459	817	80,9 %	19,1 %	4.273
Remplaçant(e)s	292	122	70,5 %	29,5 %	414
Stagiaires	185	39	82,6 %	17,4 %	224
Total	5.119	1.135	81,9 %	18,1 %	6.254



4.3. Répartition par groupe d'âge

	Chargé(e)s	Éducatrices/-trices	Éducatrices/-trices gradué(e)s	Instituteurs/-trices	Remplaçant(e)s	Stagiaires	Total
19-29	186	91	14	607	256	188	1.342
30-39	139	175	44	1.737	64	22	2.181
40-49	178	95	34	1.363	66	11	1.747
50-59	311	34	10	526	25	3	909
60+	31	1	0	40	3	0	75
Total	845	396	102	4.273	414	224	6.254







5.

Écoles privées et
internationales

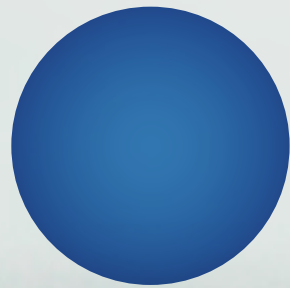
5.1. Répartition des élèves par école et par ordre d'enseignement

Établissement scolaire	Éducation précoce			Éducation préscolaire			Enseignement primaire			Total		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
École Européenne I				207	215	422	617	701	1.318	824	916	1.740
École Européenne II				142	148	290	488	568	1.056	630	716	1.346
École Française de Luxembourg	29	29	58	104	123	227	225	387	612	358	539	897
International School	15	21	36	73	65	138	234	215	449	322	301	623
St. George				64	61	125	181	208	389	245	269	514
Waldorfschoul	13	7	20	33	32	65	81	84	165	127	123	250
École privée Notre-Dame Sainte-Sophie	24	21	45	72	69	141	236	202	438	332	292	624
Montessori L'Enfant Roi	3	8	11	25	24	49	22	15	37	50	47	97
École Charlemagne	5	4	9	14	16	30	31	39	70	50	59	109
Over the Rainbow				33	33	66	46	52	98	79	85	164
École Maternelle Mini Collège	8	5	13	9	6	15				17	11	28
École Maternelle Les Poussins	19	14	33	8	2	10				27	16	43
Scuola Materna Italiana	14	12	26							14	12	26
Total	130	121	251	748	794	1.578	2.161	2.471	4.632	3.075	3.386	6.461
	51,8%	48,2%		49,7%	50,3%		46,7%	53,3%		47,6%	52,4%	

5.2. Répartition des élèves luxembourgeois et étrangers par école et par ordre d'enseignement

Établissement scolaire	Éducation précoce			Éducation préscolaire		
	Luxembourgeois	Étrangers	Total	Luxembourgeois	Étrangers	Total
École Européenne I			0	20	402	422
École Européenne II			0	6	284	290
École Française de Luxembourg		58	58	2	225	227
International School	5	31	36	5	133	138
St. George			0	2	123	125
Waldorfschoul	14	6	20	52	13	65
École privée Notre-Dame Sainte-Sophie	3	42	45	3	138	141
Montessori L'Enfant Roi		11	11	2	47	49
École Charlemagne		9	9		30	30
Over the Rainbow			0	2	64	66
École Maternelle Mini Collège	1	12	13	1	14	15
École Maternelle Les Poussins	2	31	33	2	8	10
Scuola Materna Italiana	3	23	26			0
Total	28	223	251	97	1.481	1.578
	11,2%	88,8%		6,1%	93,9%	

Établissement scolaire	Enseignement primaire			Total		
	Luxembourgeois	Étrangers	Total	Luxembourgeois	Étrangers	Total
École Européenne I	52	1.266	1.318	72	1.668	1.740
École Européenne II	19	1.037	1.056	25	1.321	1.346
École Française de Luxembourg	12	600	612	14	883	897
International School	28	421	449	38	585	623
St. George	4	385	389	6	508	514
Waldorfschoul	122	43	165	188	62	250
École privée Notre-Dame Sainte-Sophie	7	431	438	13	611	624
Montessori L'Enfant Roi	6	31	37	8	89	97
École Charlemagne		70	70		109	109
Over the Rainbow	4	94	98	6	158	164
École Maternelle Mini Collège			0	2	26	28
École Maternelle Les Poussins			0	4	39	43
Scuola Materna Italiana			0	3	23	26
Total	254	4.378	4.632	379	6.082	6.461
	5,5%	94,5%		5,9%	94,1%	



A vertical stack of several old, worn books with yellowed pages and dark covers. A large, semi-transparent blue circle is centered over the middle of the stack, containing the word "Annexes" in white, sans-serif font. There are also smaller blue circles in the top right, bottom left, and bottom right corners of the image.

Annexes

1. Répartition des élèves par commune et par cycle

Écoles fondamentales	Cycle 1 – précoce		Cycle 1 – préscolaire		Cycle 2 à 4			Total Écoles	
	Élèves	Groupes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Élèves		Classes
Écoles fondamentales communales par communes et syndicats									
Aerenzdall	26	2	59	4	187	12	272	18	1
Beaufort	31	2	77	5	220	17	328	24	1
Beckerich	12	1	63	5	144	9	219	15	1
Berdorf	21	1	25	2	128	9	174	12	1
Bertrange	70	4	128	8	362	23	560	35	1
Bettembourg	79	6	257	16	666	43	1.002	65	3
Bettendorf	21	1	65	4	189	12	275	17	1
Betzdorf	37	3	88	6	307	18	432	27	1
Bissen	32	4	74	5	207	11	313	20	1
Biwer	10	1	38	2	103	7	151	10	1
Bourscheid	14	1	46	3	119	8	179	12	1
Bous	17	1	34	2	80	6	131	9	1
Clervaux	37	1	116	8	349	23	502	32	1
Colmar-Berg	19	2	52	4	138	10	209	16	1
Consdorf	17	1	62	4	143	11	222	16	1
Contern	31	2	88	5	200	12	319	19	1
Dalheim	30	2	47	3	137	10	214	15	1
Diekirch	53	3	128	8	378	23	559	34	1
Differdange	249	17	654	47	1.917	135	2.820	199	5
Dippach	29	2	72	4	223	16	324	22	1
Dudelange	128	7	436	28	1.381	89	1.945	124	6
Echternach	27	2	94	3	323	21	444	26	1
Ell	16	1	24	2	89	6	129	9	1
Erpeldange-sur-Sûre	18	1	42	3	159	10	219	14	1
Esch-sur-Alzette	216	15	769	51	2.253	152	3.238	218	8
Esch-sur-Sûre	23	1	41	3	178	12	242	16	1
Ettelbruck	46	3	168	9	523	38	737	50	1
Feulen	26	2	56	3	172	11	254	16	1
Fischbach	15	1	42	2	101	6	158	9	1
Frisange	31	2	99	6	253	12	383	14	1
Garnich	10	1	51	3	139	9	200	13	1
Goesdorf	21	1	35	2	110	6	166	9	1
Grevenmacher	30	2	97	6	289	20	416	28	1
Grosbous	9	1	33	2	86	7	128	10	1
Habscht	52	3	58	4	192	15	302	22	1
Heffingen	12	1	29	2	99	6	140	9	1
Helperknapp	39	2	117	8	298	19	454	29	2
Hesperange	136	8	286	18	722	50	1.144	76	4
Junglinster	95	5	160	10	454	29	709	44	3

Écoles fondamentales	Cycle 1 – précoce		Cycle 1 – préscolaire		Cycle 2 à 4				Total Écoles
	Élèves	Groupes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	
Écoles fondamentales communales par communes et syndicats									
Kaerjeng	35	2	189	13	547	37	771	52	2
Kayl	71	4	223	14	611	40	905	58	1
Kehlen	62	3	99	6	283	19	444	28	1
Koerich	24	2	52	3	145	11	221	16	1
Kopstal	26	2	74	4	176	12	276	18	1
Larochette	12	1	53	4	158	10	223	15	1
Lenningen	19	1	31	2	130	9	180	12	1
Leudelange	21	1	48	3	143	11	212	15	1
Lintgen	19	2	64	4	152	11	235	17	1
Lorentzweiler	41	2	82	5	191	13	314	20	1
Luxembourg	500	35	1.258	91	3.187	235	4.945	361	19
Mamer	87	5	185	11	534	31	806	47	1
Mersch	65	4	183	13	582	39	830	56	1
Mertert	48	3	76	5	251	16	375	24	2
Mertzig	19	1	61	4	188	14	268	19	1
Mondercange	61	4	134	8	380	24	575	36	1
Mondorf-les-Bains	40	2	95	6	262	17	397	25	1
Niederanven	45	3	95	5	292	18	432	26	1
Nommern	14	1	31	2	115	7	160	10	1
Pétange	109	4	485	31	1.390	87	1.984	122	3
Preizerdaul	13	1	39	2	97	6	149	9	1
Rambrouch	48	3	105	6	270	18	423	27	1
Reckange-sur-Mess	14	1	57	3	155	12	226	16	1
Redange-sur-Attert	10	1	36	3	160	11	206	15	1
Reisdorf	7	1	28	2	91	6	126	9	1
Remich	30	2	66	5	188	13	284	20	1
Roeser	52	3	134	8	329	20	515	31	1
Rospport - Mompach	32	2	81	5	253	18	366	25	2
Rumelange	30	2	140	9	440	30	610	41	1
Saeul	7	1	14	1	46	3	67	5	1
Sandweiler	21	1	68	4	196	12	285	17	1
Sanem	106	6	372	23	1.015	68	1.493	97	6
Schengen	40	3	111	6	302	21	453	30	3
Schieren	26	2	47	3	141	9	214	14	1
Schifflange	82	5	266	15	746	45	1.094	65	3
SCHOULKAUZ	15	1	55	4	176	12	246	17	1
Schuttrange	48	3	78	5	220	14	346	22	1
SISPOLO	41	3	102	8	378	11	521	22	1
Stadtbredimus	12	1	37	2	101	6	150	9	1
Steinfort	27	2	97	6	294	19	418	27	1
Steinsel	45	3	94	7	299	20	438	30	1
Strassen	84	5	167	10	419	28	670	43	1

Écoles fondamentales	Cycle 1 – précoce		Cycle 1 – préscolaire		Cycle 2 à 4				Total
	Élèves	Groupes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Écoles
Écoles fondamentales communales par communes et syndicats									
Syndicat Billek Dreiborn	42	2	115	7	278	18	435	27	1
Syndicat scolaire Harlange	31	2	81	6	264	16	376	24	1
SYNECOSPORT	42	2	78	5	183	11	303	18	1
Tandel	22	1	58	4	158	12	238	17	1
Troisvierges	18	2	66	6	259	18	343	26	1
Useldange	22	2	38	2	145	10	205	14	1
Vianden	7	1	41	3	147	9	195	13	1
Vichten	21	1	27	2	96	4	144	7	1
Wahl	8	1	29	2	86	6	123	9	1
Waldbillig	23	1	47	3	128	8	198	12	1
Waldbredimus	16	1	33	2	79	6	128	9	1
Walferdange	48	3	159	9	385	26	592	38	1
Weiler-la-Tour	30	2	65	4	202	12	297	18	1
Weiswampach	13	1	41	3	111	7	165	11	1
Wiltz	53	3	183	12	510	33	746	48	3
Wintrange	32	2	94	3	299	20	425	25	1
Total	4.321	277	11.677	754	33.381	2.212	49.379	3.243	155
Classes d'accueil étatique	6	1	19	3	62	8	87	12	
Eis Schoul	15	3	30	3	88	6	133	12	1
École internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette					325	17	325	17	1
École privée Notre Dame					115	6	115	6	1
International School Michel Lucius					329	18	329	18	1
École internationale de Junglinster					81	8	81	8	1
École internationale de Mondorf					33	2	33	2	1
Total: autres écoles fondamentales	21	4	49	6	1.033	65	1.103	75	6
Total: écoles fondamentales	4.342	281	11.726	760	34.414	2.277	50.482	3.318	161



Enseignement fondamental

Statistiques globales et analyse des résultats scolaires

Année scolaire 2018/2019

Éditeur: Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse;

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

Date de parution: novembre 2020



eduPôle Walferdange

28, route de Diekirch

L-7220 Walferdange

Tél.: 247-85187

Fax: 247-83137

secretariat@script.lu

Layout: bizart

ISBN: 978-99959-1-200-0